

**2023**

**Rapport d'activité  
de la Direction  
du Département de la culture  
et de la transition numérique**

# Sommaire

<b>Le mot du magistrat</b>	<b>3</b>
<b>Avant propos de la Directrice</b>	<b>4</b>
<b>La mission</b>	<b>5</b>
<b>Deux politiques publiques</b>	<b>7</b>
<b>Le cadre de l'action</b>	<b>8</b>
<b>Direction – L'organisation</b>	<b>9</b>
<b>Les axes d'action</b>	<b>9</b>
Coordination et liaison	10-11
Conseil et appui	12-13
Application et contrôle	14-15
Expérimentation et prospective	16-17
<b>Dates et chiffres clés 2023</b>	<b>18-19</b>
<b>Les objectifs 2023 de la Direction</b>	<b>20-21</b>
<b>Rôle et activités principales des entités</b>	<b>22-45</b>
<b>L'équipe de Direction</b>	<b>46-47</b>

Ce rapport relate les principales activités de la Direction du Département de la culture et de la transition numérique pour l'année civile 2023, issues des apports de toutes les entités et unités qui composent la Direction. Que tous les contributeurs et toutes les contributrices de ce rapport soient remercié-e-s ici pour leur précieuse collaboration.



Chaque jour, plusieurs fois par jour même, je bénéficie d'informations et de recommandations qui me sont fournies par la Direction du Département de la culture et de la transition numérique (DCTN). Ce service essentiel au bon fonctionnement du DCTN peut être vu tout à la fois comme une courroie de transmission, un gardien du phare, un filtre, un éclaireur... La Direction a bien un rôle essentiel dont la plus grande partie n'est pas visible.

La mise en place de ma Feuille de route et d'une communication interne, les travaux de prospection menés dans un domaine comme le numérique, l'accompagnement juridique de tant de décisions, le soutien apporté à la construction de projets transversaux, le suivi du budget départemental ou celui du Programme d'action climat et environnement, la mise en place de réformes importantes comme celle de la gouvernance du Grand Théâtre, le suivi des dossiers du Conseil administratif, les relations institutionnelles et politiques avec le Conseil municipal, ou encore l'important travail mené avec le canton autour de la Loi pour l'encouragement de la culture et de la création artistique sont quelques-unes des nombreuses tâches remplies par l'équipe de la direction. Son activité est donc essentielle car elle garantit la bonne gouvernance de cette administration.

Au sein de ce service, de nombreuses professions sont représentées: contrôle de gestion, communication, conservation des collections, etc., toutes les fonctions qui vous sont présentées dans les pages du présent rapport d'activité visent à nous donner les moyens de servir au mieux les intérêts de la population. Rassembler au sein d'une publication les actions menées au cours d'une année par cette équipe plurielle permet de mieux en prendre conscience, de rendre visible le travail accompli.

Les domaines de la culture et du numérique sont des vecteurs de cohésion sociale. Ils sont également porteurs et accompagnateurs des enjeux de société. Les collaborateurs et les collaboratrices de la Direction relèvent chaque jour le défi d'en être à la hauteur. Je les remercie pour leur engagement et leur créativité.

Bonne lecture!

**Sami Kanaan**

Conseiller administratif en charge  
du Département de la culture et  
de la transition numérique

## Avant propos de la Directrice



C'est avec beaucoup d'enthousiasme que la direction du Département de la culture et de la transition numérique publie le tout premier Rapport d'activités de son histoire!

Souvent dénommée «le département» ou encore «Malagnou», la direction du DCTN est toutefois un service à part entière, avec ses missions propres, ses projets et son équipe!

Au service des services, mais aussi investie d'une grande variété d'activités, il m'est apparu important dès ma prise de fonction le 1<sup>er</sup> septembre 2022 de lancer la conception et la réalisation d'un tel rapport pour la direction.

Au service du Conseiller administratif et de l'action publique qu'il porte, la direction du département met également en œuvre des projets stratégiques et transversaux, tant en interne du Département qu'à l'échelle de la Ville, mais aussi avec de nombreux partenaires publics, locaux, régionaux et nationaux. C'est par une dynamique de collaboration étroite que chacune et chacun, dans sa mission et son expertise, s'emploie à concrétiser des actions ponctuelles ou pérennes en cohérence avec les missions intrinsèques du Département, et avec les priorités politiques de législature.

Garante du bon fonctionnement du quotidien, qu'il soit d'ordre normatif, RH ou encore juridique, l'équipe de direction ne ménage pas ses efforts pour rester toujours au contact des demandes du terrain, saisir des opportunités et favoriser des collaborations sectorielles et transversales. Alors oui, une direction «dirige»: j'aime à dire aussi que le mot «direction» porte en lui la notion d'orientation d'une action, et de sens.

Ce sens justement qui nous réunit, autour de la politique culturelle et des enjeux de transition numérique! Deux axes forts au sein de la société et pour lesquels nous sommes toutes et tous fières et fiers d'œuvrer, chacune et chacun dans nos missions et fonctions propres!

Merci à toute l'équipe pour son immense travail, son investissement professionnel et son engagement!

**Marie-Aude Python**  
Directrice

La Direction constitue l'état-major du Département. Elle a pour missions principales de conseiller le Magistrat et d'organiser la mise en œuvre de la politique culturelle et de la politique de la transition numérique.

La Direction participe aux organes et groupes transversaux institués au sein de l'administration de la Ville et collabore activement avec les autres Directions de Département sous l'égide du Secrétariat général pour s'assurer de l'application harmonieuse et coordonnée des décisions prises par le Conseil administratif.

La Direction supervise les services et institutions du Département et définit la stratégie d'application de la politique des ressources humaines de la Ville en prenant en considération les spécificités du Département. Elle assure le suivi de la Feuille de route du Magistrat ainsi que la coordination interdépartementale; elle conduit les relations externes avec les différents partenaires institutionnels, associatifs et privés. Elle définit les priorités et met en œuvre les projets stratégiques et/ou transversaux. Elle prépare le projet de budget et la restitution des comptes du Département.

Elle coordonne et priorise les demandes d'investissements et de travaux d'entretien des infrastructures culturelles.

Elle définit la stratégie de communication interne et externe, elle mène et coordonne les études et les outils de communication en lien avec les publics. Elle pilote et promeut la diversité de l'offre culturelle et les mesures d'accessibilité à la culture. Elle conduit la politique numérique de l'administration municipale. Elle organise certaines grandes manifestations culturelles.

Pour mener à bien ses missions, la Direction s'appuie sur un certain nombre de documents cadres. La Feuille de route 2020-2025 et la définition des deux politiques publiques dont elle a la responsabilité – la politique culturelle et la politique numérique – en sont les deux principaux. Son action s'inscrit également dans le cadre posé par les priorités définies par le Conseil administratif et les documents y afférents comme le Programme de législature 2020-2025, la Stratégie climat de la Ville de Genève ou encore la Stratégie économique de la Ville de Genève.





## La politique culturelle

La Ville de Genève, propriétaire des institutions patrimoniales genevoises, endosse la responsabilité historique de la culture pour l'ensemble de la région. Légataire d'un patrimoine scientifique et culturel d'une valeur inestimable, elle a la responsabilité d'en assurer la conservation, mais aussi de collecter celui d'aujourd'hui pour demain. Ce sont ses missions pérennes. La Ville a assumé au fil de son histoire un leadership volontaire en matière de politique culturelle – développant le soutien à la création culturelle et la mise à disposition de locaux et d'infrastructures culturelles adéquates – qui fondent son identité culturelle actuelle.

La politique culturelle pour la législature en cours s'établit au travers d'axes prioritaires déclinés en objectifs dans la Feuille de route DCTN 2020-2025.

**Priorité 1 Développer la participation culturelle**

**Priorité 2 Soutenir la création culturelle dans sa diversité**

**Priorité 3 Mobiliser la culture pour répondre aux défis climatiques et sociétaux, et inviter au débat**

## La politique numérique

Parce qu'il facilite mais complexifie aussi le quotidien, le numérique doit être un facteur de progrès pour tous et toutes. La Ville de Genève accompagne les mutations de la société et favorise l'usage d'un numérique responsable, inclusif et innovant au service de la population.

La municipalité s'engage à répondre aux besoins de la population et aux défis de notre temps en menant une politique numérique affirmée plaçant l'humain au centre. Elle articule ses actions et ses engagements autour de trois valeurs traduites en trois axes stratégiques:

**Axe 1 Le numérique responsable**

**Axe 2 L'innovation numérique**

**Axe 3 L'inclusion numérique**

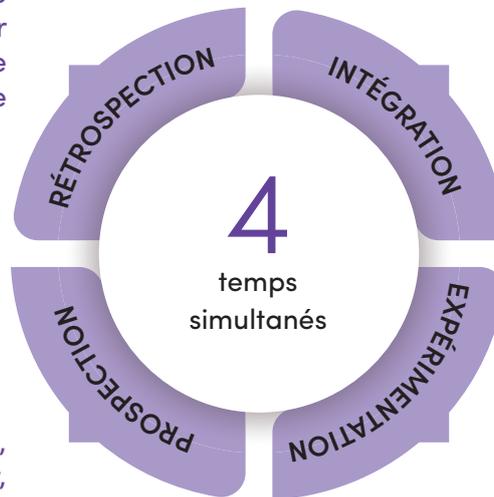
Par ailleurs, la Ville de Genève transforme les activités de l'ensemble de l'administration pour réduire l'impact énergétique et environnemental de ses outils, infrastructures et données numériques et améliorer leur accessibilité et leur partage. Elle renforce la confiance dans la cyber-administration avec un traitement des données responsable, sécurisé et transparent.

## Le cadre de l'action

La dynamique de travail transversale insufflée par la direction du département s'articule autour de 4 temps simultanés.

Capitaliser, apprendre du passé, consolider une démarche d'amélioration continue

Echanger, changer, faire ensemble, mutualiser et prioriser



Donner du sens, se projeter, construire une vision

Expérimenter, tester, imaginer, s'informer, s'inspirer, innover

Les concrétisations 2023-2025 attendues selon les 4 temps simultanés.

### ► RÉTROSPECTION

- Bilan de la législature
- Bilan de la Feuille de route
- Plan OSTRAL
- Rencontre annuelle DSIC (1re partie)
- Rapport annuel d'activités

### ► PROSPECTION

- Colloque – Conférence des musées genevois
- Colloque des bibliothèques
- Journée métiers – médiation
- Objectifs annuels des services
- Réforme de la gouvernance (GTG, MAH)
- Plans directeurs RH
- Rencontre annuelle DSIC (2e partie)

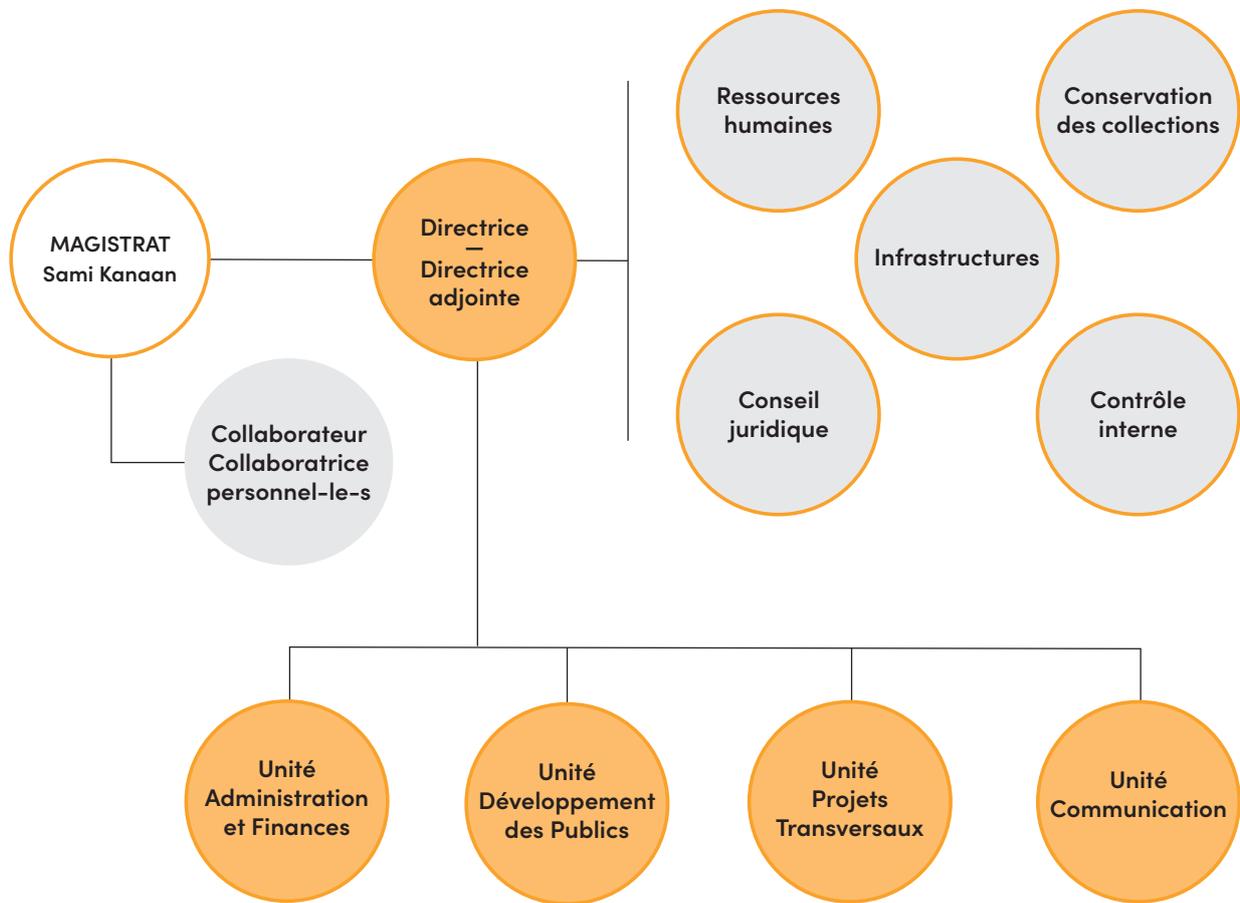
### ► INTÉGRATION

- Séminaire annuel direction DCTN-direction de services
- Suivi des «pépites», projets particulièrement illustratifs de la Feuille de route
- Priorisation des projets avec les services (renoncer)
- Enclencher des dynamiques de partenariats et de mutualisation (PACE, référent-e-s verts, médiation, conservation et gestion des collections – FMAC)
- Journées découvertes (RH)
- Réseau social interne de communication

### ► EXPÉRIMENTATION

- Groupe de travail – Lab Futurologie muséale
- Office 365
- New ways of working: exploration des nouvelles modalités de travail dans les équipes
- Visites et conférences sur-mesure communes
- Démarche Willing

# Direction – L'organisation au 1<sup>er</sup> janvier 2023



## Les axes d'action



# Coordination et liaison

## Les faits marquants

### Séminaire des directions des services et institutions du DCTN

Une journée de séminaire des directions des services et institutions avec la direction du Département a été mise en place pour la première fois le 3 mai 2023. Cette journée, qui se répétera à l'avenir annuellement, avait pour objectif de permettre à la **Direction du Département** et aux directions des institutions et services qui le composent d'aligner leurs visions et perspectives. La première édition du séminaire a été l'occasion de traiter des riches et différents aspects de la culture de travail au Département. Le Musée Ariana a notamment partagé la démarche participative qu'elle a conduite auprès de son personnel, et la direction de la Bibliothèque de Genève (BGE) présenté le questionnaire adressé aux équipes autour de l'avenir de l'institution. Des échanges fournis ont été tenus sur l'évolution des métiers et les enjeux de communication interne tout cela agrémenté d'une vivifiante conférence de Stéphane Haefliger, Psycho-sociologue, chargé de cours universitaire, autour des enjeux de la culture de travail du secteur public.

### Participation aux travaux des commissions du Conseil Municipal

La **Directrice adjointe** a participé à l'élaboration et à la présentation auprès du Conseil municipal des PR de crédit d'études et de concours et de construction pour les projets d'agrandissement et de restauration du Musée d'art et d'histoire (MAH) et de rénovation des machineries du Grand Théâtre de Genève (GTG).

### Relations médias, consultations et négociations

Le **collaborateur personnel (CP)** du Magistrat a le rôle de porte-parole du Département et a pris en charge les relations médias dans les dossiers stratégiques, politiques ou de crise. La collaboratrice personnelle (CP) a accompagné les consultations et concertations, et appuyé les négociations avec toutes les parties prenantes des projets d'importance stratégique pour le Département. Un exemple emblématique de 2023 est le projet d'agrandissement et restauration du MAH et le vote de son crédit d'étude.

### Constitution de la Plateforme d'expertise métier IT, nouveau groupe de travail transversal

Dans le cadre du travail sur le diagnostic de maturité numérique de l'administration, la Direction du DCTN a identifié le besoin de renforcer la coordination numérique des métiers de la culture au sein du Département. Pour passer d'une situation d'entraide et d'expertise informelle à un dispositif institutionnalisé, un cahier des charges a été défini et la nouvelle Plateforme d'expertise métier IT, regroupant un-e représentant-e de chaque service, a été constituée et lancée en septembre 2023. Ce dispositif de coordination départementale permettra de centrer les échanges et les besoins et de mutualiser les outils. Conduite par le métier de façon tournante (MAH jusqu'en 2025), la Plateforme est en étroite coordination avec l'**Unité projets transversaux (UPT)** pour maintenir une vision globale des projets et processus et optimiser l'atteinte des objectifs numériques du Département.

### Création d'un nouveau groupe de travail interservices dédié à la conservation du patrimoine

Le groupe de travail interservices dédié à la conservation du patrimoine a été créé en 2023 sous l'impulsion de la **Conseillère en conservation**. Les premiers échanges ont permis de nourrir et de coordonner la stratégie départementale, de favoriser les synergies interservices, de promouvoir les initiatives et de développer la recherche, de mettre en réseau les connaissances individuelles, de travailler de manière collégiale sur des processus communs. L'objectif du groupe est notamment de garantir la veille technico-scientifique en matière de préservation du patrimoine pour l'ensemble des collections de la Ville.

### Conférence des Musées de Genève

Depuis 2023, la Conférence des musées genevois tient une séance annuelle supplémentaire en présence du Magistrat en charge du Département de la cohésion sociale (DCS) et de la Directrice de l'Office cantonal de la culture et du sport. La Conférence a également intégré un représentant du DCS au titre de membre permanent, affirmant ainsi sa volonté de travailler avec toutes les parties concernées par les enjeux liés aux musées et à leurs missions au service des collectivités publiques.

## *Cultiver les relations et établir les connexions pertinentes afin de faciliter le suivi des dossiers et donner de la cohérence à nos actions.*

### **Un temps d'échange entre les milieux culturels et les acteurs et actrices du domaine social**

L'**Unité du développement des publics (UDP)** a organisé une demi-journée professionnelle pour échanger autour de la mesure des billets solidaires. A cette occasion, l'**UDP** a pu présenter aux différentes institutions présentes la refonte de cette mesure et le nouveau design des billets solidaires en vigueur dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024. Ce temps d'échanges a permis de réunir des institutions culturelles et des organismes sociaux partenaires qui ont pu se présenter, partager leurs expériences et proposer des pistes d'amélioration pour faire évoluer la mesure.

### **Rencontre annuelle des comités de direction des services**

Après de nombreuses années axées sur une dynamique verticale ayant permis la création puis la stabilisation du système de contrôle interne au sein du Département, un changement d'approche a pu être amorcé en 2023. Ce dernier a débuté avec des entretiens avec les membres de chaque comité de direction de service. Ces rencontres, devenues systématiques, ont permis d'assurer une communication homogène, de façon transversale, entre les acteurs et actrices-clés que représentent les cadres supérieur-e-s des services et ont ainsi amélioré la sensibilité au sujet et permis de mieux comprendre les attentes réciproques.

### **Animation du réseau RH-DCTN**

Le réseau RH-DCTN est une structure transversale permettant l'échange d'expériences, de bonnes pratiques, de veille professionnelle et de tremplin d'intelligence collective. Il est animé par la **responsable RH départementale** et est composé de toutes les collaboratrices et de tous les collaborateurs directement en charge des RH dans les services du Département. Elle y présente des sujets d'actualité et de veille RH, impulse des réflexions sur la posture RH, elle s'assure que les directives de la DRH sont appliquées au sein des services.

### **Mise en œuvre de la nouvelle Loi sur la promotion de la culture et de la création artistique (LPCCA)**

Avec son adoption en juin 2023 et une entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2024, la LPCCA a nécessité d'intenses négociations entre le DCTN, les représentant-e-s du Canton et de l'Association des communes genevoises. Dès le début d'été, l'**entité juridique du Département** a participé aux travaux du groupe juridique dédié, responsable de l'élaboration du règlement d'application de la LPCCA. Les autres groupes ont également commencé les travaux (groupe finances, groupe création, groupe institutions, groupe Grandes institutions GTG-BGE-MAH). L'entité juridique du Département a également pris part aux réflexions menées à l'interne pour assurer une bonne coordination et représentation des intérêts de la Ville.

### **Elaboration d'un nouveau processus de planification budgétaire**

L'**Unité administration et finances (UAF)** coordonne les processus budgétaires et de bouclement comptable du Département dans tous leurs aspects. L'année 2023 a été marquée par l'élaboration d'un nouveau processus de planification à moyen terme (PFQ) dans le cadre du projet Equilibre 28 sous la conduite du Département des finances, de l'environnement et du logement. L'unité, en coordination avec les services, a produit les analyses pluriannuelles permettant de projeter les enjeux et dépenses prévisionnelles à l'horizon 2028. Ce processus sera reconduit et affiné les prochaines années.

### **Promotion de l'offre culturelle et de la politique numérique**

L'**Unité communication (UC)** a coordonné ou produit - pour et avec l'ensemble des services et institutions du Département - les contenus de communication destinés aux supports et aux canaux de diffusion internes et externes de la Ville de Genève (Magazine Vivre à Genève, Newsletter En Ville, VG MAG, site Internet, réseau d'affichage, réseaux sociaux, etc.). Elle a également présenté les prestations délivrées par les institutions du Département lors de la Cérémonie d'accueil des nouveaux et nouvelles habitant-e-s qui se déroule chaque année.

# Conseil et appui

## Les faits marquants

### Rencontres semestrielles avec les partenaires sociaux

Une réunion semestrielle est désormais organisée entre la **Directrice du Département** et le Syndicat interprofessionnel de travailleuses et travailleurs (SIT). Le dialogue social constitue une grande force pour fluidifier les points de vue. Aussi, ces rencontres ont permis de rendre compte en amont et en détails des grands enjeux en cours ou à venir dans certains services du Département (organisation, réglementation, plans d'actions, etc.). Si les points de vue divergent parfois, il n'en reste pas moins important de pouvoir bénéficier de moments de dialogue de qualité: en cela, ces rencontres constituent un véritable atout à la fois pour la Direction du Département, que pour les partenaires sociaux et le personnel qu'ils représentent.

### Planification des équipements culturels futurs de la Ville

Dans le cadre du Plan Directeur communal (PDCOM), la **Directrice adjointe** a assuré la coordination avec le Service d'urbanisme des planifications concernant la culture. Les travaux du COTECH PAV ont connu un rythme soutenu en particulier pour préfigurer les équipements du secteur de l'Etoile, dont une bibliothèque intercommunale.

### Relations publiques et lien politique

Les **CP** du magistrat mettent en œuvre les relations publiques et en particulier le lien politique avec le Conseil municipal, les élu-e-s aux niveaux cantonal et fédéral, ainsi qu'avec les parties-prenantes tiers des projets du DCTN. La négociation et le suivi de la mise en œuvre de la nouvelle Loi pour la promotion de la culture et de la création artistique (LPCCA), a été conçue, négociée et suivie par les **CP**.

### Echanges réguliers sur les situations RH sensibles des services

La responsable **ressources humaines** est à disposition et sollicitée au quotidien en direct, par téléphone et messageries au sujet de situations sensibles. Des séances dédiées ont été planifiées toutes les semaines et à tour de rôle avec les services. Un accompagnement spécifique a également été apporté aux collaborateurs et collaboratrices qui le demandaient. Par ailleurs, les deux séances annuelles organisées dans la configuration RH-DRH-services ont permis d'analyser de manière approfondie et spécifique les cas d'absence longue durée.

### Une réforme en profondeur pour une nouvelle gouvernance du GTG

Début 2023, le Conseil administratif déposait auprès du Conseil municipal de la Ville de Genève la PR1546 relative à la révision du Statut de la Fondation du GTG. Cette réforme d'ampleur vise notamment à mettre à jour un Statut qui date de 1964, clarifier les rôles et responsabilités de ses organes, doter l'institution du cadre législatif nécessaire à son évolution et répondre aux recommandations de la Cour des Comptes. Cette réforme pose par ailleurs la vision de gouvernance pour le futur de l'institution (employeur unique). L'examen de cette PR a nécessité plusieurs auditions devant la Commission des arts et de la culture et la Commission des finances du Conseil municipal en 2023, préparées par **l'entité juridique du Département**.

### Positionnement de la communication de la politique numérique de la Ville

En étroite collaboration avec les responsables en charge de la thématique, l'**Unité communication** a élaboré et proposé un concept de communication pour positionner et ancrer le numérique comme une politique publique de la Ville. Ce concept a été validé par la Délégation à la transition numérique (DELTRANS). Il est assorti d'un plan de communication qui s'est déployé à partir de décembre 2023.

## Fournir un soutien et des conseils pour faciliter les relations et faire progresser les projets.

### Conseils et expertises en conservation-restauration

La **Conseillère en conservation des collections** a dispensé tout au long de l'année de nombreux conseils et des expertises en particulier dans l'accompagnement des grands projets de construction ou de rénovation tel que le projet Ambre, le dépôt patrimonial ou la BGE. Pour ceux-ci, des données normatives ont été intégrées (climat, lumière, mobiliers, etc.). La Conseillère en conservation a également accompagné le lancement de chantiers des collections ou réalisé des études préliminaires à grande échelle (évaluations constats d'état, recherches de solutions techniques).

### Enquête qualitative auprès des publics de la BGE

A la suite du vote du crédit d'étude pour la restauration et l'extension du site des Bastions, la BGE a souhaité mandater une évaluation qualitative de ses prestations, afin de mieux identifier la connaissance, l'usage objectif et la représentation subjective de ses services ainsi que les besoins, les manques identifiés et les envies des publics de l'institution. L'**Unité du développement des publics** a accompagné le projet, en apportant une expertise sur le mandat ainsi qu'un appui financier.

### Missions de soutien auprès des services du Département

L'**Unité administration et finances** a conduit plusieurs missions de soutien auprès des services du Département, à la demande de leurs directions respectives. A titre d'exemple, citons la mission réalisée pour l'administration du Musée d'ethnographie (MEG), concernant l'organisation comptable et administrative ainsi que la gestion documentaire du musée. L'année 2023 a également permis d'ancrer les nouvelles organisations comptables relatives au projet Renforcement de la fonction comptable au sein de la Ville; les organigrammes de validation ont été affinés et harmonisés en lien avec les compétences financières des entités.

### Suivi des recommandations de la DSIC

En termes de système de **contrôle interne**, l'intégration de la Direction des systèmes d'information et de communication (DSIC) au sein du Département a impliqué de nombreux défis. Le contrôle interne départemental a accompagné la DSIC en 2023 dans un travail de réorganisation et d'identification de mesures à prendre afin de répondre aux nombreuses nouvelles recommandations émanant de différents services et institutions.

### Appui et conseil dans la mise en œuvre des orientations durables du MEG

L'**Unité projets transversaux**, dans son rôle de pilotage et de coordination du PACE (Programme d'Action Climat et Environnement) et de la Stratégie climat, a accompagné et conseillé le MEG dans la mise en œuvre de sa politique de durabilité. Le processus, débuté en 2021 par un audit à blanc de l'institution, a abouti en 2023 à l'obtention du label international THQSE (Très Haute Qualité Sociétale-Sociale-Sanitaire et Environnementale) niveau OR, faisant du MEG le premier musée labellisé THQSE en Europe. En 2023, le MEG a également réalisé son bilan carbone et une analyse énergétique. Il a aussi adopté une Charte de responsabilité écologique et sociale des expositions. Son orientation stratégique 2025-2030 ancre la durabilité au cœur de ses actions.

# Application et contrôle

## Les faits marquants

### **Nouveau règlement sur les inconvénients de service horaires**

Dès janvier 2023, un nouveau Règlement sur les inconvénients de service horaires est entré en vigueur. Afin de nous assurer de sa pleine compréhension et application uniforme au sein des services du DCTN, plusieurs séances ont été organisées par la **Direction du Département** et les responsables RH de nos services avec la DRH. Évaluant par ailleurs rapidement que les dispositions prises dans le règlement ne pouvaient objectivement pas s'appliquer à certaines activités culturelles comme par exemple celles du personnel de scène et d'ateliers du GTG, la Direction du Département a sollicité la tenue de négociations entre le Secrétariat général de la Ville, la Direction du GTG, et les représentant-e-s du personnel du GTG.

### **Planification financière des investissements et gestion du patrimoine administratif**

La **Directrice adjointe** a représenté le DCTN au sein des structures interdépartementales de la Ville telle que la COMIN qui est chargé de l'élaboration et du suivi du Plan financier des investissements (PFI) et le COATTRIM, responsable de la gestion du patrimoine administratif, afin de s'assurer que les besoins du Département soient bien pris en considération.

### **Conformité politique et lien avec le Programme de législation CA et la Feuille de route DCTN**

Les **CP** ont assuré l'adéquation politique des projets stratégiques DCTN, ainsi qu'avec le Programme de législation CA et la Feuille de route DCTN.

### **Analyse et gestion des risques d'image**

Dans la perspective d'éviter des situations de crise, l'**Unité Communication** a élaboré diverses lignes de communication concernant des sujets ou des dossiers sensibles. Ces lignes de communication comprennent une analyse du contexte, la fixation d'objectifs de communication, un positionnement des messages, la définition d'éléments de langage ainsi que la désignation des porte-parole selon les sujets.

### **Les institutions culturelles face au changement climatique - adaptation des normes environnementales**

En 2023, une réflexion internationale sur les normes climatiques pour les collections culturelles a émergé. Face à la crise énergétique et au changement climatique, la **Conseillère en conservation** a rédigé un rapport examinant les tendances actuelles et prospectives concernant les conditions environnementales dans les institutions culturelles. Les espaces de stockage, souvent énergivores, et les infrastructures inadaptées posent des défis. Préserver les biens culturels nécessite un environnement stable selon des normes strictes, tout en tenant compte des enjeux sociétaux. L'adaptation à ces défis normatifs a été une priorité en 2023.

### **Un nouveau Règlement de la BGE - LC 21 633**

La BGE était autrefois dotée de six règlements de fonctionnement précisant notamment les modalités d'accès aux documents, de leur consultation ou de leur emprunt, dont certaines dispositions obsolètes ou contradictoires avec d'autres normes juridiques. Cette multiplicité de règlements favorisait les différences d'interprétation autant pour le public que pour les collaborateurs et collaboratrices de la BGE. Une refonte profonde et nécessaire de ces règlements a été entreprise par le **secteur juridique du Département**, en vue de proposer un seul et unique règlement aux usager-e-s de la BGE pour l'ensemble de ses sites. Ce règlement a été adopté le 22 mars 2023 par le Conseil administratif.

## *S'assurer du respect du cadre normatif et de la conformité de nos actions.*

### **Révisions / Mise à jour des règlements**

A la demande du Conseil administratif, l'**Unité administration et finances** coordonne deux groupes de travail transversaux au sein de l'administration municipale pour faire évoluer le règlement sur l'octroi de subventions et accompagner son implémentation par le futur portail de gestion en ligne des subventions. Ce travail se fait en étroite concertation avec le Service culturel (SEC), qui gère le plus grand volume de subvention de la Ville en termes de partenaires et de complexité. D'autres règlements ont également été revus, par exemple concernant la mise à jour de la tarification de la location des salles du MAH, pour des questions de conformité, mais aussi de valorisation des espaces de prestige que le musée met à disposition de tiers privés.

### **Fréquentation et baromètre socio-démographique des publics des musées**

Dans le cadre du plan d'action 2021-2025 «Connaissance des publics», l'**Unité du développement des publics** a poursuivi son travail de collecte de données sur les publics des musées. En étroite collaboration avec les institutions, elle veille à obtenir chaque année des chiffres de fréquentation de qualité et harmonisés, lesquels sont transmis à l'Office cantonal de la statistique. En 2022-2023, elle a également piloté une nouvelle enquête barométrique sur le profil socio-démographique des visiteur-euse-s.

### **Rôle de garant de la bonne application des principes réglementaires édictés par la DRH**

Régulièrement, le **secteur des ressources humaines** du Département transmet aux services les directives édictées par la DRH. Il a veillé à sa bonne compréhension et à son application. Dans certains cas, il a coordonné la construction de solutions pour une bonne adéquation entre le décret de réglementation et l'application viable sur le terrain.

### **Contrôles de deuxième niveau**

Chaque année, le **contrôle interne** effectue une série de contrôles dans les services afin d'évaluer le respect des règles et, au besoin, en faire le rappel. Principalement axés sur les processus financiers, les contrôles effectués en 2023 ont été l'occasion de confronter la réalité du terrain avec le cadre normatif et, lorsque cela a été possible, de procéder aux ajustements permettant une meilleure cohabitation des deux. Pour le contrôle interne départemental, ces contrôles ont surtout représenté une formidable opportunité de dialoguer avec les services et de les sensibiliser à ces différentes thématiques.

### **Organisation de formations autour de la rémunération des artistes**

Une des priorités identifiées dans le rapport « Statuts, rémunérations et prévoyance des artistes à Genève » publié à l'automne 2022, porte sur la formation et la sensibilisation des services et institutions municipales aux enjeux des travailleurs et des travailleuses de la culture. Dans ce cadre, en appui au SEC qui pilote plusieurs actions et mesures pour faire face aux enjeux et problématiques rencontrés, l'**Unité projets transversaux** a coordonné l'organisation de 4 sessions de formation portant sur l'engagement d'artistes. Ce sont au total 65 collaborateurs et collaboratrices de 8 services du Département qui ont été formé-e-s lors de cette première phase pilote.



# Expérimentation et prospective

## Les faits marquants

### Accueil des nouveaux collaborateurs et des nouvelles collaboratrices du DCTN

Dès la **Direction du DCTN** a institué, depuis 2022, deux séances départementales annuelles entièrement dédiées à l'accueil des nouveaux collaborateurs et des nouvelles collaboratrices du DCTN. Ces séances, qui se veulent informatives et conviviales, permettent à la **Direction du Département** de présenter les grands enjeux de ce dernier, mais aussi de présenter ses missions et ses activités en tant que service à part entière. En 2023, ce n'est pas moins de 89 collaborateurs et collaboratrices qui ont ainsi participé aux deux sessions. A ces occasions, l'équipe en charge de l'organisation a pris le temps de réfléchir à de nouvelles manières d'aborder cette séance avec interactivité en testant différentes approches (sondages en direct, speed-meeting, notamment).

### Préparation du dispositif OSTRAL

La **Directrice adjointe** est membre de la Task force Ostral constituée depuis août 2022 par le Conseil administratif pour traiter du dispositif inhérent à une crise énergétique. A ce titre, elle a coordonné et poursuivi la préparation du dispositif OSTRAL en Ville de Genève avec une attention particulière accordée aux impacts sur les infrastructures et activités culturelles.

### Déploiement du dispositif de communication interne

Afin de renforcer la communication interne au sein du Département, l'**Unité communication** a mis en place et déployé un réseau social interne qui donne la parole à chaque collaborateur et collaboratrice. Dans une logique participative, la structure de l'outil permet des échanges d'information de différentes natures et des interactions à l'échelle du Département ou au sein de chaque service et institution. En 2023, ce sont 3748 posts qui ont été publiés toutes rubriques confondues et plus de 1200 personnes inter-connectées.

### «Data Policy»: politique des données de la Ville de Genève

Afin d'établir les bases de travail de la Ville de Genève en matière de collecte, gestion, utilisation, valorisation de ses données publiques, le **CP** a rédigé la première politique des données de la Ville de Genève.

### Prospective et projet de numérisation des collections patrimoniales de la Ville de Genève

Le DCTN initie un vaste projet de numérisation des collections patrimoniales de Genève. Depuis janvier 2023, la **Conseillère en conservation** accompagne les groupes de travail dédiés dans la sélection des collections prioritaires, l'évaluation des besoins en conservation-restauration préalable à la numérisation, et dans la définition des modes de stockage et de diffusion des données numériques. L'objectif est de partager les collections exceptionnelles des institutions patrimoniales, tout en adoptant une approche responsable vis-à-vis de l'impact énergétique des nouvelles ressources numériques et des attentes futures du public en imaginant les besoins de demain.

### Des travaux riches et inspirants pour la Commission de déontologie de la Ville de Genève

La Commission de déontologie, instituée dans le cadre du règlement LC 21 615, s'est réunie par deux fois durant l'année 2023. Composée de juristes et expert-e-s, notamment de l'**entité juridique** du Département, de directeurs et directrices de musées et institutions de la Ville de Genève mais aussi de divers représentant-e-s d'institutions romandes majeures, la Commission a eu l'occasion de travailler sur de multiples sujets d'actualité touchant à l'exploitation scientifique des recherches de provenance diligentées au sein des musées en Suisse romande, et au statut des acquisitions d'objets dans un contexte de fuite. Ces rencontres ont été également l'occasion d'examiner 3 dossiers de projets d'acquisition d'objets soumis à la Commission.

## Permettre aux idées d'éclorre et de se développer, oser tester de nouvelles approches à travers des projets pilotes.

### Qlik Finance

En lien avec la DSIC et la DFIN, l'**Unité administration et finances** s'implique dans le déploiement et l'appropriation de l'outil Qlik Finance qui permet de suivre les dépenses des services, selon différents axes d'analyse. L'UAF a engagé des réflexions pour améliorer cet outil, mais aussi pour apporter idées et expertise afin de développer de futurs domaines d'analyses par exemple celui des ressources humaines. Dans l'intervalle, des analyses ponctuelles ont été conduites en interne ou pour des tiers. Par exemple, un examen approfondi des futurs départs à la retraite permettra d'accompagner la réflexion stratégique à ce sujet. L'unité est également répondante pour des analyses sur les subventions à l'échelle de la Romandie.

### Eveil culturel

L'éveil culturel du jeune enfant s'articule autour de deux axes complémentaires: amener les enfants à la culture et amener la culture aux enfants. Pour cela, l'**Unité du développement des publics** a développé plusieurs outils (charte, fiches de bonnes pratiques, check-list, annuaires, ...) offrant des moyens supplémentaires aux institutions culturelles et aux professionnel-le-s de proposer une offre adaptée, de créer un réseau et d'intégrer, dans la pédagogie des structures d'accueil de la petite enfance, l'éveil culturel dès la naissance.

### Construction de La Relève

2023 a vu l'implémentation, par le **secteur des ressources humaines** du Département, d'une formation pour la construction d'un plan de relève. Le secteur RH a conduit une analyse des compétences d'aujourd'hui et celles nécessaires pour demain. Cette analyse a induit le développement de partenariats avec des écoles afin d'attirer des nouveaux profils et compléter les compétences existantes dans les services du Département. Afin d'anticiper les enjeux à court, moyen et longs termes en matière de gestion de la relève et des compétences, des Plans directeurs RH ont été établis avec les services.

### Ateliers sur les frais professionnels

Parmi les différents outils déployés par le **contrôle interne** départemental pour échanger avec les services, des ateliers de sensibilisation et formation ont commencé à apparaître de manière régulière en 2023. Les thématiques étant nombreuses et souvent considérées comme ardues, une approche plus didactique a été privilégiée avec, à en croire les participantes et participants, beaucoup de succès. S'agissant d'un domaine complexe, cette nouvelle approche se révèle particulièrement prometteuse.

### Elaboration d'une stratégie locale d'inclusion numérique et développement de son plan d'action

Dans le cadre de la Politique du numérique, l'**Unité projets transversaux** anime et coordonne le Réseau Inclusion Numérique (RIN) regroupant plus de 20 partenaires. Le rapport commandé à la HETS-FR, s'appuyant sur le travail réalisé avec le Réseau, a servi de base pour formaliser la stratégie locale d'inclusion numérique de la Ville adoptée par le CA en juillet 2023. L'UPT est chargé de mettre en œuvre le plan d'action proposé. Une première mesure concrète a été de lancer un appel à projets qui a abouti au subventionnement de 4 associations pour financer 4 nouveaux projets d'inclusion numérique pour un montant total de 50'000 CHF. L'UPT a poursuivi à l'automne 2023 ses démarches concertées avec les membres du RIN autour d'enjeux spécifiques: détection des compétences, parcours d'accompagnement, helpdesk numérique, recensement des offres.

# 2023

**31 janvier** | Ateliers participatifs relatifs au processus de remboursement des frais professionnels

**6 février** | Ouverture du chantier du Muséum d'histoire naturelle

**7 février** | Lancement des groupes de travail pour la numérisation des collections patrimoniales

**17 mars** | Concrétisation de la stratégie municipale d'inclusion numérique

**22 mars** | Nouveau Règlement de la Bibliothèque de Genève

**23 mars** | Début des travaux pour le nouveau statut pour le personnel de la fondation du Grand Théâtre de Genève

**31 mars** | Journées européennes des métiers d'art

**4 avril** | Fin du cycle de sensibilisation au système de contrôle interne au sein des Comités de direction

**5 avril** | Le DCTN fête la première année de son réseau de communication interne Beekeeper

**25 avril** | Symposium «Les empreintes créatives; la culture au carrefour de la transition et de l'innovation»

**12 mai** | Premier «Café culture»

**25 mai** | Nuit des musées - Genève

**31 mai** | Séance de la Commission de déontologie de la Ville de Genève

**20 juin** | Publication du rapport d'étude «Les empreintes créatives: Économie culturelle et créative genevoise»

**23 juin** | Adoption de la Loi sur la promotion de la culture et de la création artistique (LPCCA)

**30 juin** | Validation des inventaires de risques des services du Département

**5 septembre** | Première visite pour de nouveaux partenariats avec des écoles

**5 septembre** | Vote du crédit d'études et de concours pour l'agrandissement et la restauration du Musée d'art et d'histoire

**14 septembre** | Lancement de la «Plateforme expertise métier IT DCTN»

**28 septembre** | Participation au Forum *La digitalisation dans les institutions culturelles suisses: État des lieux et perspectives*, Berne

**29 septembre** | Colloque *Mélodies d'ailleurs, échos de Genève*

**9 octobre** | Conférence de presse Union des Villes genevoises

**1<sup>er</sup> novembre** | Formation à la cellule de crise avec l'Office fédéral de la Protection de la population - Poursuite des sessions

**1<sup>er</sup> novembre** | Séance de la Commission de déontologie de la Ville de Genève

**6 novembre** | Publication de la Stratégie économique de la Ville de Genève 2024 - 2030

**13 novembre** | Premier atelier du réseau RH DCTN sur l'Identité RH

**15 novembre** | Organisation d'une demi-journée professionnelle autour des billets solidaires

**23-24 novembre** | Séminaire annuel départemental des cadres à Lausanne

**27 novembre** | Annonce du lauréat du concours d'architecture pour l'extension et la restauration de la Bibliothèque de Genève

**29 novembre** | Présentation de la stratégie PBC de la Ville au Musée du Louvre

**30 novembre** | Colloque des bibliothèques «Les intelligences artificielles (IA) vont-elles bientôt rendre les bibliothèques obsolètes?»

**6 décembre** | Connectons\_demain - Lancement de la campagne de communication de la politique numérique

**19 décembre** | Communication aux services du DCTN des résultats du dernier contrôle interne annuel



**559'000'000 CHF**

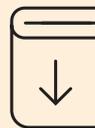
au 19<sup>ème</sup> PFI pour la culture soit 18% du volume global d'investissements sur 12 ans, avec des recettes confirmées et projetées à hauteur de 278 millions de francs

**56'521'720 CHF**

Montant total examiné par le contrôle interne, concernant les 15 plus grandes subventions attribuées

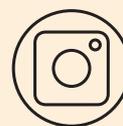
**3'666'346**

Pages sélectionnées dans le cadre du projet de numérisation collections patrimoniales de la Ville de Genève



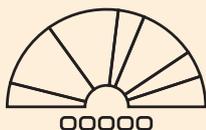
**13'181**

Abonnés à la page Instagram Genève – Ville de Culture



**3748**

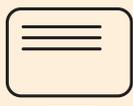
Publications sur le réseau social interne



**135** Nombre d'objets (notes au CA ou réponses à des motions ou QE du CM) rédigés ou examinés et validés pour inscription aux séances du CA



**3588** Spécimens évalués pour la redynamisation des espaces d'exposition du Muséum d'histoire naturelle



**60** Actualités publiées sur Geneve.ch



**7500** Cartes cultures diffusées à des personnes en difficulté



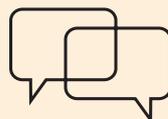
**120** Prises de parole publique du Magistrat

**120**

Contrats et conventions examinés, analysés et validés par l'entité juridique



**10'422** Participant-e-s à la Nuit des Musées 2023



**29** Séances tenues pour élaborer le projet de nouveau statut du personnel du Grand Théâtre de Genève

# Les objectifs 2023 de la Direction

Pour mener à bien sa mission et prioriser ses actions, la Direction s'est fixé quatre objectifs principaux en 2023 qui se sont concrétisés par un certain nombre d'actions réalisées ou en cours d'achèvement.

## Objectif 1

### Lancer la mise en œuvre de l'accord culture avec le Canton (PL 13229)

La Ville de Genève a signé l'Accord pour la politique culturelle de Genève. Aux côtés du Canton et des autres communes genevoises, elle confirme ainsi son engagement en faveur d'une politique culturelle cohérente, solide, durable et inclusive sur le territoire genevois. Ce partenariat renforcé se traduit par une refonte du dispositif législatif pour la promotion culturelle et la création artistique et s'accompagne d'une stratégie qui fixe les principes de cofinancement de la création artistique et des institutions culturelles. Ainsi, la Direction du DCTN, en étroite collaboration avec les services concernés, entreprendra dès 2023 les travaux de préparation et de négociation avec le canton afin de fixer les périmètres, calendriers et premiers accords de cofinancement.

#### Actions

Création d'un Comité de pilotage DCTN	✓
Lancement des travaux avec les groupes de travail (SEC, BGE, MAH, GTG)	✓

## Objectif 3

### Optimiser le rôle de coordination stratégique de la Direction du Département à l'attention des services

Les directions de Département constituent des organes de liaison, d'appui, d'information et de coordination. Elles supervisent les services et institutions du Département et définissent la stratégie d'application de la politique des ressources humaines de la Ville en prenant en compte les spécificités du Département. Elles préparent les dossiers et préavis soumis au conseiller administratif délégué ou à la conseillère administrative. Afin d'organiser et de conduire le travail de tous et toutes dans les meilleures conditions, la Direction du DCTN continuera en 2023 à renforcer la qualité de sa méthodologie de pilotage, de coordination et d'accompagnement des projets des services.

#### Actions

Poursuite et renforcement du suivi des grands projets & réformes (investissements, infrastructures, gouvernance)	✓
Pilotage et suivi de la mise en œuvre de la Feuille de route et préparation du bilan	✓
Optimisation du pilotage du processus budgétaire	✓
Mise en place d'outils de pilotage financiers et RH prospectifs	✓
Création d'un rapport annuel d'activités de la Direction	✓
Organisation d'un séminaire de direction (directions de services)	✓
Pilotage et animation du dispositif de communication interne du DCTN	✓

✓ Réalisé    ⋯ En cours

## Objectif 2

### Positionner la transition numérique en tant que nouvelle politique publique de la Ville de Genève

La transition numérique est une mutation sociétale engendrée par l'essor des nouvelles technologies et d'internet qui, bien plus qu'une finalité, sont des moyens performants au service de tous et toutes. La Ville de Genève saisit cette opportunité pour transformer son administration et ses prestations dans un cadre éthique, transparent, sûr et durable tendant vers une sobriété numérique. La Direction du DCTN et la DSIC, porteurs de cette ambition depuis 2020, s'engagent en 2023 à continuer à renforcer leurs actions dans ce sens.

#### Actions

Poursuite du mandat Willing sur les ambitions numériques de l'administration pour mettre à jour le plan directeur de la transformation numérique	✓
Mise en œuvre du projet de numérisation des collections	...
Définition d'une stratégie d'inclusion numérique de proximité et sa mise en œuvre au travers du Réseau Inclusion Numérique notamment	✓
Définition des procédures de gestion de crise en cas de cyberattaque	✓
Elaboration du plan de communication et déploiement des actions	✓

## Objectif 4

### Positionner les enjeux environnementaux dans les pratiques professionnelles pérennes du Département

Le Programme d'action climat et environnement (PACE) lancé en décembre 2019 a recensé une centaine de mesures dont 28 ont été priorisées et sont mises en œuvre au sein du DCTN. Elles portent sur des aspects liés aux économies d'énergie, à la mobilité durable, à la réduction des déchets ou encore à la gestion raisonnée du numérique. Toutes ces actions démontrent aujourd'hui que les enjeux environnementaux doivent faire partie intégrante des pratiques de travail courantes de notre administration. Ainsi, la Direction du Département souhaite capitaliser et pérenniser ces nouvelles formes de travail au sein du Département. Dès 2023, des décisions opérationnelles seront prises dans ce sens, tout en oeuvrant également pour la reconnaissance et la pérennisation de profils métiers spécialisés dans le domaine.

#### Actions

Création de postes de référent-e-s vert-e-s et de groupes de travail au sein des services et institutions	✓
Application de la Charte d'engagement écoresponsable du DCTN dans les pratiques métier	✓
Poursuite des campagnes d'informations et de sensibilisation auprès du personnel	✓
Elaboration d'un plan d'action pour la décarbonation des manifestations sportives, culturelles et de loisirs (mesure 15 de la Stratégie climat), bilan carbone Fête de la musique	✓
Mise en pratique de l'écoconception des expositions dans les musées (Bibliographie écoconception des expositions du MHN, Charte de responsabilité écologique et sociale des expositions du MEG)	✓
Sensibilisation à l'empreinte carbone et environnementale du numérique (Guide des bonnes pratiques numériques, Journée D-Tox)	✓
Mise en place de démarche et Label THQSE (Très Haute Qualité Sociétale-Sociale-Sanitaire et Environnementale), bilan carbone, analyse énergétique dans les institutions	...

# La Directrice

## Rôle et missions

- Assister et conseiller le Magistrat dans les différents domaines de compétences du Département et faire appliquer la politique définie par le Magistrat.
- Conduire la direction départementale, contrôler, conseiller et coordonner les services du Département afin d'assurer la mise en application des objectifs fixés en accord avec la stratégie définie par le Magistrat.
- Définir les objectifs principaux du Département, les projets transversaux à mettre en œuvre ainsi que les moyens et actions pour les réaliser dans le cadre de la politique du Département.
- Assurer la représentation du Magistrat, voire du Conseil administratif, dans les domaines spécifiques du Département.
- Diriger le service de la direction du Département.

## Réalisations principales

### ► Comité de pilotage - Programme Office 365

En tant que mandante opérationnelle du COPIL Programme Office 365, la Directrice a suivi en 2023 aux côtés de la DSIC le déploiement des étapes du projet. L'accent a été mis sur différentes mesures d'accompagnement au changement - à distance et sur place - qui continueront de se développer en 2024 ainsi que sur la sécurité et la confidentialité des données. Un large programme de formation est en cours de préparation, de manière à pouvoir accompagner au plus près les utilisateurs et utilisatrices. Ce dispositif va également faire appel à un prestataire spécialisé dans la conduite du changement. L'objectif est de vivre positivement cette nouvelle manière de travailler et d'y trouver du sens.

### ► Recrutements

En 2023, la Directrice a eu le plaisir de conduire, aux côtés du Magistrat, le recrutement de la nouvelle cheffe de service du SEC. Ainsi, Madame Myriam Jakir-Durand a pris ses fonctions le 2 août 2023. En parallèle, la Direction du Département a accueilli sa nouvelle responsable RH départementale le 1<sup>er</sup> mars 2023, Madame Yvette Fortes.

### ► Conférence des villes en matière culturelle (CVC) et Message culture 2025-2028

En tant que nouvelle Directrice du DCTN, Marie-Aude Python a rejoint la Conférence des villes en matière culturelle (CVC). Fondée en 2010, la CVC est une section de l'Union des villes suisses qui succède à la Conférence des villes suisses en matière culturelle (CVSC). Elle réunit les délégué-e-s culturel-le-s de 33 villes suisses. La CVC traite de questions de politique culturelle qui concernent les villes et les représente au niveau opérationnel du Dialogue culturel national. En outre, la CVC promeut l'échange et la discussion entre les villes membres et leurs délégué-e-s culturel-le-s. Enfin, la CVC gère des ateliers pour artistes à l'étranger: au Caire (Egypte), à Gênes (Italie), à Buenos Aires (Argentine) et à Belgrade (Serbie).

## « Une prise de fonction riche en nouvelles activités ! »

Outre sa participation aux rencontres 2023, à Berne le 30 juin, puis à Schaffhouse les 15, 16 et 17 novembre, la Directrice a également préparé la prise de position de la Ville de Genève au projet de nouveau Message culture 2025–2028.

### ► Nouvelle gouvernance au MAH

Afin de relever les nouveaux défis institutionnels du MAH, un travail de longue haleine engagé en 2021 a permis d'asseoir en 2023 la nouvelle gouvernance du musée. Cette dernière compte à la fois le recrutement et le positionnement d'un poste de directeur adjoint, mais aussi de postes clé à la tête de toutes les unités de l'institution, ainsi que d'un renforcement de certains secteurs de direction. Couplée avec la mise en place d'un plan d'action interne sur trois volets (RH, management et gouvernance), cette réorganisation majeure constitue à la fois l'aboutissement d'une réforme de fond, mais aussi le début d'une nouvelle stratégie et d'une nouvelle dynamique!

### ► Lancement de la mise en œuvre de la Loi pour la promotion de la culture et de la création artistique (LPCCA)

A la suite de la signature de l'Accord culture, en décembre 2022, avec le Canton et les communes genevoises, le Grand Conseil a renvoyé en commission le projet de loi pour la promotion de la culture et la création artistique (PL 13229). Plusieurs auditions ont été organisées entre les mois de janvier et avril 2023, dont celle du DCTN. Le Grand Conseil a ensuite adopté le projet de loi fin juin 2023. Dès lors, la Direction du Département et la direction du SEC se sont attelées à la fois à organiser les travaux en interne, notamment en constituant un Comité de pilotage départemental, mais aussi à participer aux différents groupes de travail tripartite pour préparer la mise en œuvre, à savoir: Groupe de coordination et de négociation; Groupe Création; Groupe Institutions; Groupe juridique; Groupe finances; Groupe grandes institutions (BGE-MAH-GTG). Ces cinq prochaines années, le Département sera donc particulièrement engagé dans plusieurs processus liés à ce nouveau dispositif aux implications financières, juridiques et opérationnelles majeures.

### ► Conférence des musées genevois

Dans le cadre de sa prise de fonction à la tête du Département en septembre 2022, la Directrice a eu le plaisir de rejoindre et de présider la Conférence des musées genevois et de faire ainsi plus ample connaissance avec les directions des institutions privées et subventionnées qui la composent, outre les musées municipaux.

En effet, la Conférence réunit les directions des CJBG (Conservatoire et jardin botaniques de Genève), MHN, Ariana, FMAC (Fonds municipal d'art contemporain de la Ville de Genève), MAH, MEG, BGE, mais aussi celles du Musée de Carouge, du Musée international de la réforme, du Musée international de la Croix-Rouge, du MAMCO, du Musée Barbier-Mueller, de la Fondation Baur et de la Fondation Martin Bodmer. Lors de la Conférence 2023, les directions ont convenu d'organiser un colloque professionnel à Genève en 2024.

### ► Réforme de la gouvernance du GTG

Le projet de révision du Statut de la Fondation du Grand Théâtre de Genève (FGTG), a été soumis au Conseil municipal. Il répond à la nécessité de réformer en profondeur le statut actuel de la FGTG datant de 1964, et de clarifier notamment les rôles et responsabilités de chacun des organes de la Fondation. Ce projet vise également à répondre aux recommandations de la Cour des comptes gestion de novembre 2020 (rapport no 161), en particulier la recommandation 4 invitant la Ville de Genève et la FGTG à réfléchir à un statut du personnel unique. L'objectif du travail préparatoire conduit en 2023 visait ainsi à harmoniser les conditions de travail des employé-e-s du GTG et à éliminer les inégalités de traitement dérivant des différents statuts en vigueur. Dans le cadre des travaux préparatoires de cette réforme, la Direction du DCTN a donc constitué un groupe de travail composé d'expert-e-s ainsi qu'un Comité de pilotage politique. Des points d'information ont été réalisés pendant l'année avec les partenaires sociaux, et des auditions ont été tenues auprès de la Commission des arts et de la culture et la Commission des finances du Conseil municipal.





# La Directrice adjointe

## Rôle et missions

- Assurer les missions de direction départementale dans le domaine des équipements culturels des institutions et services du DCTN et également celui des bâtiments et des locaux mis gratuitement à disposition des institutions et acteurs et actrices culturel-les subventionné-e-s par la Ville.
- Piloter la stratégie et la priorisation des travaux et des investissements des équipements culturels.
- Participer à la définition des objectifs du DCTN et conduire la mise en œuvre de certains projets spécifiques de la feuille de route du Magistrat.
- Assurer la coordination et la liaison avec la co-direction du DACM et les services du DACM chargés de la construction et de la planification (DPBA, ENE, URB, AGCM), ainsi qu'avec les autres départements et services concernés par des lieux culturels.
- Elaborer les programmes des besoins et assurer le suivi des projets de rénovation et de construction et des travaux d'entretien des équipements culturels avec l'appui de l'adjointe de direction, architecte.
- Présider le Comité Protection des Biens Culturels (PBC) de la Ville de Genève.
- Représenter le DCTN au sein des structures transversales présidées par le Secrétariat général de la Ville de Genève et réunissant les directions des 5 Départements de la Ville de Genève dans le domaine des infrastructures.
- Représenter la Ville de Genève au sein de diverses fondations en lien avec les lieux culturels et au sein des groupes de travail et COPIL traitant des infrastructures culturelles.
- Suppléer, le cas échéant, la Directrice du Département dans ses missions et responsabilités principales.

## Réalisations principales

### ► Avancée des projets d'équipements culturels

La Directrice adjointe a pris part au jury du concours d'architecture pour le projet d'extension et de restauration de la BGE. Avec son adjointe architecte, outre le suivi de la planification des travaux d'entretien des bâtiments culturels par la DPBA en 2023 et 2024, l'élaboration du projet de rénovation du BAC (Bâtiment d'art contemporain) et le réaménagement du Musée Ariana ont été suivis et supervisés. Son adjointe architecte, a particulièrement travaillé au projet de réaménagement de la Scène Ella Fitzgerald en partenariat avec le SEC pour assurer un dépôt de crédit en 2024. En partenariat avec les BMU (Bibliothèques municipales), le programme de rénovation de la Bibliothèque de la Cité et celui de la Bibliothèque de la Jonction ont été élaborés.

### ► La préfiguration du BAC

Dans le cadre des réflexions menées au sein de la Fondation pour l'art moderne et contemporain (FAMC), la rénovation du BAC a impliqué la mise au point des frais induits pour reloger les activités administratives des institutions concernées et la projection du futur budget nécessaire à la gestion des espaces de prestations aux publics mutualisés. Il y a été également question de la préfiguration de la future gouvernance du BAC rénové, en vue du dépôt de crédit de construction au printemps 2024.

## « Des avancements majeurs pour la restauration et l'extension ou la rénovation d'infrastructures culturelles phares pour Genève. »

### ► La rénovation et extension du MHN

L'ouverture en janvier 2023 du chantier de construction et de réaménagements du MHN a initié un travail visant à assurer le suivi des opérations liées à la protection des collections. Cette mission a bénéficié de l'expertise de la Conseillère en conservation des collections. L'objectif incluait également la coordination entre le Muséum et la DPBA pour élaborer le projet de rénovation des galeries publiques du musée et garantir la sécurité sur le chantier en question.

### ► Les opérations en lien avec la PBC

La Directrice adjointe a présidé le Comité PBC de la Ville de Genève réunissant les institutions patrimoniales de la Ville et un certain nombre de services municipaux (DPBA, DRH, Etat civil, Archives municipales, DSIC, LOM-PCi), des partenaires extérieurs (OCPAM, SIS), ainsi que des institutions invitées (UNIGE, Archives cantonales, Fondation Bodmer, FCAC, Bibliothèque de l'ONU). Avec la Conseillère en conservation des collections, un suivi étroit de l'expertise pilotée par la DPBA et le DACM sur les dépôts patrimoniaux a été réalisé, ainsi que celui de l'opération de sauvegarde des herbiers des CJBG pour laquelle la collaboration de la PCi a été requise.

### ► Affectation des locaux culturels

Avec le Canton, la Directrice adjointe a œuvré en faveur de la pérennisation des locaux de la Cave 12, et des implantations du Pavillon de la danse et du Galpon. Enfin, elle a conduit en partenariat avec le DCSS et le DACM les travaux relatifs au lancement de l'appel d'offres public par la CMAI pour la réaffectation de l'ancienne Comédie.



# Le secteur des ressources humaines

## Rôle et missions

- Assurer l'harmonisation des pratiques RH opérationnelles dans tous les services dans le respect des règlements et des directives émis par la DRH.
- Apporter soutien et conseil aux managers.
- S'assurer que les services bénéficient des ressources en personnel adéquates pour accomplir leurs activités.
- Veiller au climat de travail.
- Impulser des projets RH transversaux.

## Réalisations principales

### ► Contribution à la séance d'accueil des nouveaux collaborateurs et nouvelles collaboratrices

Le secteur des ressources humaines a participé aux deux séances annuelles d'accueil des nouveaux collaborateurs et nouvelles collaboratrices. A ces occasions, les rôles spécifiques des trois niveaux RH au sein de la Ville ont été présentés permettant aux nouveaux arrivants et aux nouvelles arrivantes de comprendre rapidement à quelle entité s'adresser selon leurs besoins.

### ► Contribution active au réseau de prévention des risques psycho-sociaux (RPS)

Les séances du réseau de prévention visent à discuter des problématiques liées aux risques psycho-sociaux rencontrées dans les différentes entités de la Ville. Le réseau regroupe certains membres de l'unité de psychologie du travail et prévention des RPS de la DRH ainsi que tous les responsables RH départementaux. La responsable RH de la Direction a participé activement à ces rencontres où sont proposées notamment des collaborations avec le Groupe de confiance.

## « Devenir le partenaire RH du DCTN ainsi que l'acteur de l'accompagnement au changement. »

### ► Développement de la collaboration avec le service de formation

De nombreuses discussions ont eu lieu en 2023 entre le secteur des ressources humaines et l'entité formation de la DRH afin d'organiser des formations sur mesure pour répondre aux besoins spécifiques du DCTN. Les échanges ont notamment porté sur les problématiques liées à la relève ainsi que sur l'évolution des formes de management.

### ► Diversité et inclusion

Membre du réseau Diversité et inclusion de la Ville en tant que représentante de la Direction du DCTN, la responsable RH a participé activement aux échanges, notamment en ce qui concerne les opportunités d'amélioration des processus de recrutement et des modalités de mobilité au sein de l'administration.

### ► Recrutement des postes clés

Le secteur des ressources humaines a soutenu les services dans l'analyse de leurs besoins, que ce soit pour de nouvelles ressources ou des remplacements. Elle a aussi participé pleinement aux processus de recrutement des cadres et des futurs collaborateurs et collaboratrices aux postes clés.

### ► Renforcement des outils de pilotages RH

En 2023, certains outils de pilotage RH ont été renforcés. Une attention particulière (échanges par mails et entretiens téléphoniques) a été portée sur la fréquence et la qualité des entretiens périodiques (évaluation). En effet, l'entretien périodique est un outil essentiel pour l'accompagnement des collaborateurs et collaboratrices, l'analyse du climat de travail ainsi que pour échanger au sujet des possibilités de développement et d'évolution.

### ► Contribution au développement de l'intelligence collective

Le secteur des ressources humaines a contribué au développement de l'intelligence collective en impulsant divers moments d'échanges: comités et conférences de direction, atelier d'identité RH. Les enjeux du Département et le rôle RH face à ces derniers ont été questionnés à ces différentes occasions.



# L'entité juridique

## Rôle et missions

- Conseiller la Présidence et la Direction du DCTN dans des domaines juridiques en lien avec les missions du Département.
- Conseiller et appuyer les services et institutions du DCTN dans la conception et l'élaboration de documents juridiques spécifiques à leurs domaines d'expertise et à leurs missions.
- Piloter et coordonner des projets de nature juridique au niveau départemental.
- Représenter la Direction du Département, et sur demande le Magistrat, dans des groupes de travail internes et externes à l'administration municipale.

## Réalisations principales

### ► Nouveau statut du personnel du GTG

L'entité juridique a participé, dès le mois de mars 2023, à l'ensemble du processus d'élaboration d'un projet de nouveau statut pour le personnel de la fondation GTG. Les compétences juridiques ont été sollicitées à la fois dans les séances du Copil pour évaluer les enjeux normatifs et réglementaires et dans celles du Groupe de travail pour accompagner la rédaction formelle des nouvelles dispositions réglementaires. Plusieurs rencontres avec les partenaires sociaux ont été organisées durant l'année 2023.

### ► Analyse, révision et validation des contrats et conventions

Depuis 2023, la Direction a mis en place un processus de validation des différents contrats et conventions soumis à la signature de la Directrice du Département ou du Magistrat selon les domaines et seuils de compétence. En 2023, l'entité juridique a examiné, analysé et validé plus de 120 contrats, partenariats publics-privés et conventions émis par l'ensemble des services et institutions du Département. L'entité a également apporté son expertise juridique dans des projets de collaborations ponctuels dans les domaines culturels et numériques.

*« Dans un environnement toujours plus normatif, l'expertise juridique trouve tout son sens quand elle est mise au service des projets et orientée solution ! »*

► **Accompagnement des services et institutions sur les procédures de marchés**

L'entité juridique a établi une marche à suivre ainsi que différents documents types pour faciliter les procédures d'appel d'offres en lien avec les marchés internes et a suivi également avec la CMAI les procédures de marché public ouvertes pour le Département. Le cahier des charges pour la concession de service public octroyé pour le Café gourmand du Musée Ariana a été finalisé ainsi que celui pour l'attribution du restaurant des CJBG.

► **Recherches en provenance**

L'entité juridique a appuyé le MAH pour qu'il puisse bénéficier des mesures de soutien pour les travaux menés en recherche de provenance qu'il a engagés. L'entité s'est notamment assurée de la conformité des conditions cadres fixées par l'Office fédéral de la culture (OFC). La reddition de ce rapport a permis d'élaborer en parallèle une note sur la méthodologie en recherche de provenance ainsi qu'un processus de validation utile et reproductible pour d'autres démarches similaires initiées par nos institutions.

► **Suivi des contentieux**

L'entité juridique a accompagné les services et institutions dans différentes démarches pour des sujets et dossiers pouvant faire ou ayant fait l'objet d'un contentieux. Ces démarches ont été de nature très variée allant du suivi de procédure judiciaire, de dépôt de plainte, levée de secret de fonction et audition judiciaire. Le traitement de ces contentieux a fait l'objet d'une étroite concertation avec le service juridique de la Ville (LEX).

► **Politique d'aliénation et restitution d'objets de collections**

L'entité juridique a préparé en étroite collaboration avec l'Unité des projets transversaux les éléments constitutifs des volets aliénation et restitution de la politique de gestion des collections. Ces travaux ont par ailleurs permis au Conseil administratif de soumettre au Conseil municipal une PR relative aux modalités de restitution des biens culturels sensibles détenus par la Ville de Genève.



# Le contrôle interne

## Rôle et missions

- Piloter, suivre et faire évoluer le système de contrôle interne (SCI) départemental.
- Conseiller les directions de services et la Direction du Département dans la mise en œuvre du SCI.
- Superviser l'élaboration des règlements et/ou directives relatifs aux activités du Département et/ou de la Ville de Genève.
- Assurer le suivi des recommandations d'audit interne (Service du contrôle financier) et/ou externe (Cour des comptes).

## Réalisations principales

### ► Analyse des risques et suivi des plans d'action

Chaque année, le contrôle interne départemental accompagne les directions de services dans la mise à jour de leur inventaire de risques. Après en avoir déterminé les causes et conséquences, les risques ont été évalués quantitativement de manière à pouvoir être classés par priorité. Chaque service a également déterminé les éléments déjà en place permettant de réduire ces risques ainsi que les mesures à prévoir dans le futur. Une fois finalisés, les inventaires de risques ont été communiqués aux différentes instances de gouvernance de la Ville en fonction de leur importance.

### ► Mise à jour de la documentation du système de contrôle interne

Le contrôle interne a appuyé tous les services du Département dans la mise à jour de leur documentation formelle. Cette dernière regroupe toutes les composantes de leur système de contrôle interne. On y retrouve par exemple tout ce qui concerne l'organisation du service, comme les cahiers des charges ou l'organigramme, mais également les différentes directives ou règlements. L'inventaire des risques y est également consigné tout comme la liste des différents processus et procédures du service. Enfin, apparaissent également les questions du traitement des données (sensibles ou non) ou du suivi des recommandations.

## « Le contrôle interne se rapproche des services pour mieux les sensibiliser aux enjeux conjoints. »

### ► **Elaboration et mise à jour de directives**

Les directives de service départementales prennent une place importante parmi les éléments qui constituent le cadre réglementaire de la Ville de Genève. Elles nécessitent d'être régulièrement tenues à jour pour prendre en compte les principaux changements ayant eu lieu, comme l'arrivée de nouvelles personnes ou la modification d'un processus de travail. Ainsi, les tarifs de reproductions des bibliothèques, la gestion du dépôt patrimonial de Carré Vert, les procédures RH ou les compétences financières et administratives au sein des services sont autant de thématiques ayant fait l'objet d'une mise à jour cette année.

### ► **Suivi des audits du Service du contrôle financier de la Ville de Genève**

Tout au long de l'année, le contrôle interne départemental a soutenu les services faisant l'objet d'un audit par le service d'audit interne de la Ville (CFI). Il a ainsi offert son appui à chaque étape, que ce soit lors des séances de présentation de la mission d'audit, au moment de son lancement effectif ou lors des séances de travail destinées à fournir des informations ou des documents. Le contrôle interne a également participé aux séances de clôture afin de valider des constats et donner ses recommandations. Enfin, il a accompagné les services dans l'élaboration de leurs plans d'action.

### ► **Analyse et conseil à l'attention de la Directrice du Département et du Conseiller administratif délégué**

Le contrôle interne a régulièrement été sollicité par la Directrice du Département ou le Conseiller administratif délégué pour leur fournir des analyses et conseils sur des thématiques auxquelles il ou elle ont été confronté-e-s. Cela a concerné des sujets aussi différents que l'adoption d'une future directive à portée transversale, le suivi de certaines recommandations d'audit, la synthèse des risques du Département ou l'état d'avancement d'une procédure d'appel d'offres. des biens culturels sensibles détenus par la Ville de Genève.



# La conservation des collections

## Rôle et missions

- Etablir les priorités stratégiques en matière de conservation pour garantir la préservation du patrimoine unique et inestimable placé sous la responsabilité de La Ville de Genève, abrité par des institutions culturelles de renommée nationale et internationale (27 millions de biens culturels répartis dans 28 sites).
- Répondre aux défis de conservation des collections confrontées à des facteurs de dégradation multiples et évolutifs dans des espaces parfois très problématiques en assurant une veille technico-scientifique dans le domaine.
- Favoriser les échanges interprofessionnels au sein des institutions culturelles et les projets transversaux.
- Conseiller et accompagner les institutions culturelles de la Ville de Genève dans le domaine de la préservation du patrimoine en apportant soutien et expertise.
- Enrichir, développer et valoriser les expertises internes.
- Favoriser le partage et la rationalisation des ressources internes.
- Participer à la discussion internationale dans le domaine de la préservation du patrimoine.

## Réalisations principales

### ► Echanges internationaux autour de la Protection des biens culturels

La Directrice adjointe et la Conseillère en conservation ont accueilli une délégation française pour présenter la stratégie de PBC de la Ville de Genève dans le cadre du projet européen ProCultHer. Ce dernier vise à créer un réseau européen, élaborer des mesures préventives, un programme de formation, étudier des techniques innovantes, et coordonner une réponse en cas de catastrophe patrimoniale. Ces échanges internationaux ont été nombreux tout au long de l'année et ont permis de faire rayonner la stratégie PBC de la Ville reconnue comme un modèle à l'échelle internationale. Outre ProCultHer, le musée du Louvre, l'ALIPH mais aussi de nombreuses organisations de protection civile dans les cantons ont sollicité la Conseillère en conservation pour son expertise en la matière. Ces événements mettent également à l'honneur nos partenaires clés que sont la Protection civile et le Service d'incendie et de secours.

### ► Un cadre pour les expertises, les analyses techniques ou technico-scientifiques

Les institutions du DCTN ont mis en place un Règlement sur les émoluments et frais pour les services et expertises. Ce cadre unifié vise à répondre efficacement aux demandes d'expertise, formations et analyses externes, tout en établissant des tarifs justes. Son adoption favorise une procédure transversale, homogénéise les pratiques internes et promeut les compétences et savoir-faire du DCTN au niveau local, national et international. L'élaboration de ce règlement a nécessité plusieurs études en amont (benchmarking, sourcing, forme juridique). Ces études ont été portées par la Conseillère en conservation et la juriste départementale à la Direction.

## « Une stratégie agile pour répondre aux crises et s'engager résolument en faveur des générations futures. »

### ► Poursuite de la formation en gestion de crise au DCTN

Depuis 6 ans, les institutions du DCTN ont développé une formation en gestion de crise, spécifiquement axée sur la PBC en cas de sinistre. 90 collaborateurs et collaboratrices ont été formé-e-s depuis 2018, dont près de 40 cette année. Chaque institution dispose d'une cellule de crise dédiée, impliquant tous les chef-fe-s de service, administrateurs et administratrices et membres des cellules PBC, avec formation en conduite de crise. Les sessions sont assurées par l'Office fédéral de la Protection de la population (OFPP) et des experts externes. Ces formations englobent diverses thématiques (sanitaire, énergétique, cyber, patrimoniale) et incluent des exercices pratiques pour simuler des situations réelles. La Conseillère en conservation a défini les objectifs à atteindre et le programme de formation grâce au soutien de l'OFPP.

### ► Une nouvelle couverture d'assurances pour nos collections

Alors que les collections du DCTN représentent une valeur scientifique, documentaire, technologique inestimable, il faut pouvoir les assurer et se prémunir de tout type de sinistre. 2023 a marqué la passation d'un nouvel appel d'offres international. A cette occasion, un important travail de synthèse et de consolidation des données émises par toutes les institutions culturelles a été mené par la Conseillère en conservation permettant d'évaluer et de réviser la valeur financière du patrimoine de la Ville. Cet exercice difficile a été l'occasion d'actualiser la documentation concernant les espaces de stockage, les dispositifs de sécurité et les volumes conservés.

### ► Soutenir et accompagner l'urgence : l'exemple de l'infestation aux CJBG

Les CJBG ont mené un projet de sauvetage d'envergure d'une partie de leur herbier, menacé par des insectes destructeurs. Avec la collaboration de la protection civile, plus de 730 000 échantillons ont été traités en deux mois par les équipes des CJBG. Cette initiative démontre l'engagement de Genève dans la protection des biens culturels en urgence, soutenu par 14 ans d'évaluation continue des risques et un Comité PBC. Les conditions environnementales défavorables ont causé l'infestation, soulignant les menaces croissantes des catastrophes naturelles liées au changement climatique. La Direction du Département s'est engagée activement à renforcer l'action d'urgence face à ces défis en apportant soutien et conseils dans le cadre de la cellule de crise.



# L'Unité administration et finances

## Rôle et missions

- Soutenir la mise en application des objectifs fixés dans le cadre de la politique du Département en matière organisationnelle, administrative et financière.
- Au sein de la Direction, assurer la réception physique et téléphonique du public sur les sites de Malagnou, les secrétariats de la Présidence et de la Direction, la gestion du courrier et l'archivage documentaire.
- Gérer les processus comptables et financiers de la Direction et ainsi que la ligne de subvention de la Présidence.
- Au niveau départemental élaborer, piloter ou améliorer les processus administratifs et financiers et soutenir la qualité et la conformité de leur mise en œuvre avec les décisions du Conseil administratif (CA) ainsi qu'avec les lois, règlements et directives en vigueur.
- Soutenir les services du Département et, sur demande de la Direction ou de la Présidence, instruire ou analyser des dossiers ou projets spécifiques.

## Réalisations principales

### ► Santé, sécurité et bien-être

Avec le soutien du responsable Santé et sécurité au travail, différentes mesures ont été mises en place en 2023. Un nécessaire exercice d'évacuation incendie a été conduit, une évaluation des ambiances lumineuses est en cours et plusieurs membres de l'unité bénéficient désormais de bureaux électriques permettant de varier les positions de travail assis ou debout. Les accès aux bâtiments ont été simplifiés et plusieurs réaménagements de bureaux et de salles communes ont été réalisés.

### ► Nouvel effectif et réorganisation des tâches

L'unité s'est réorganisée à plusieurs niveaux en 2023. Tout d'abord, deux personnes ont rejoint l'unité pour assurer l'assistance de la Directrice, poste qu'elles ont assuré tour à tour. Ce retour à un effectif complet a permis de stabiliser l'organisation des différents secrétariats. Par ailleurs, un travail approfondi avec le SEC a permis une clarification des tâches réciproques, notamment en ce qui concerne le suivi des subventions. Ainsi, le suivi des conventions a pu être transféré au SEC, en cohérence avec le suivi rapproché envers leurs entités subventionnées. Cela a donné lieu à une redistribution des tâches en interne de l'unité, pour une meilleure cohérence et efficacité dans le traitement des dossiers.

*« Garantir un accueil de qualité et une administration efficiente avec le souci de la conformité mais aussi de la simplification. »*

► **Tri, inventaire, rassemblement et cotation d'archives**

Le 22 septembre 2022, 753 boîtes d'archives ont été transférées au dépôt d'archives de la Ville de Genève situé sous la Plaine de Plainpalais. Ces archives seront conservées de manière permanente et pourront être consultées à tout moment par le SEC. Ce fonds était constitué de subventions accordées par le SEC entre 1948 et 2010. Ces documents couvraient les domaines de la musique, de la danse, du théâtre, du cinéma, des projets communautaires et des échanges culturels. Le travail de tri, d'inventaire, de rassemblement et de cotation a duré 4 mois et a été réalisé en collaboration avec le SEC et l'archiviste de la Direction.

► **Présentation des activités et services du DCTN aux Conseillers municipaux**

En complément des rendez-vous habituels et récurrents du Conseil administratif et des différentes Commissions du Conseil municipal, le Département a engagé une démarche de présentation et de meilleure connaissance des activités et services du Département envers les Conseillers municipaux.

Ainsi, les auditions lors des commissions sont désormais presque systématiquement soutenues par des présentations formelles et illustrées des thématiques en question. De plus, une série de visites a été organisée pour différentes commissions du Conseil municipal, principalement la CARTS.

Ce ne sont pas moins de 33 auditions du Magistrat et 7 visites et présentations d'institutions (MAH, DSIC, MEG, SEC, BM, CJBG et FMAC) soit un total de 40 séances et événements qui ont été organisés en 2023.



# L'Unité du développement des publics

## Rôle et missions

- Favoriser la mise en lien entre l'offre culturelle et les publics.
- Favoriser l'accès à la culture notamment au travers de soutiens financiers pour proposer des mesures tarifaires aux publics qui en ont besoin.
- Organiser des rencontres professionnelles, et mettre en réseau le milieu culturel, le domaine social et celui de la petite enfance.
- Récouter les données nécessaires à la connaissance des publics afin d'adapter nos dispositifs.
- Mener des enquêtes spécifiques pour mieux comprendre les usages et les besoins des publics.
- Organiser des événements et porter des projets qui valorisent le patrimoine de la Ville et ses institutions.

## Réalisations principales

### ► Un projet de marquage pour le patrimoine

A la suite de la motion M 1372 du Conseil Municipal, un groupe de travail avec des représentant-e-s du Canton, des communes, et de plusieurs Départements de la Ville a été mis en place et coordonné par l'UDP. Cet organe a été mobilisé pour concevoir un projet de marquage articulé autour de bâtiments et sites patrimoniaux, d'objets dans l'espace public, de lieux de mémoire et d'arbres remarquables. En parallèle, une liste de points d'intérêt a été dressée. Un concours a permis de choisir un projet incluant un label, une charte graphique et un support de signalétique. Le déploiement pourra démarrer en 2024.

### ► Une collaboration renforcée en faveur des publics

L'UDP a créé une carte culture musées qui a été diffusée auprès des bénéficiaires du Service Social de la Ville de Genève et de l'Hospice Général. Cette carte nominative, entrée en vigueur en janvier 2023, offre à son détenteur ou à sa détentrice la gratuité dans les musées partenaires. Au total, plus de 7'500 cartes culture musées ont été distribuées en 2023 permettant aux plus démunis-e-s de prendre part à la vie culturelle genevoise et de réduire ainsi leur exclusion.

## « Placer le public au centre de l'action. »

### ► Mise en œuvre d'une réforme de l'accès à la culture

Afin de renforcer le rôle des partenaires de l'accès à la culture, l'UDP a initié une réforme de ses modalités de subventionnement. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, les soutiens financiers de l'UDP sont octroyés à travers des conventions pluriannuelles et sont accompagnés d'une évaluation permettant de faire le point sur les indicateurs fixés au préalable. Cette démarche vise à une large sensibilisation des acteurs et actrices culturel-le-s à prendre en compte les publics dans leur programmation.

### ► Nuit des musées 2023 - étude exploratoire des publics de la manifestation

Une première étude exploratoire des publics de la Nuit des musées a été réalisée en ligne en 2023 auprès des visiteurs et des visiteuses du site internet ou de la billetterie de la manifestation. Elle avait pour objectif de décrire le profil sociodémographique des publics (provenance, âge, genre), de connaître quelques éléments qui les caractérisent (sont-ils des primo-visiteurs, quelle est leur consommation culturelle muséale?) et de documenter la visite à l'événement en termes de motivations et d'accompagnement. Plus de 900 personnes ont répondu à l'enquête.

### ► Données sur les publics du domaine des arts vivants – projet phase 1

En 2023, un projet a été initié en vue de recueillir à terme des données sur les publics dans le domaine des arts vivants; les informations disponibles actuellement en la matière étant dispersées, peu accessibles, voire disparates. La phase 1 du mandat externe, menée en collaboration avec l'UDP, consiste d'une part à réaliser un état des lieux des informations disponibles et des données existantes de fréquentation dans les institutions culturelles et, d'autre part, de proposer un outil efficace, non-redondant avec d'autres protocoles, pour une récolte de données cohérente et harmonisée.

### ► Evolution des prestations de Mirabilia

Afin de permettre au jeune public de s'approprier les œuvres issues des collections de la Ville, le musée digital Mirabilia propose une série de jeux, de coloriages, de bricolages disponibles en téléchargement. Cette offre s'est élargie en 2023 avec des coloriages interactifs à réaliser en ligne. Les plus jeunes peuvent ainsi laisser parler leur inventivité en créant des visuels animés. Un feuilleton à écouter en ligne sur les secrets du Mont-Blanc est également disponible sur cette plateforme. Un travail sémantique a par ailleurs été effectué sur toute la plateforme, afin de renforcer la promesse de Mirabilia.



# L'Unité projets transversaux

## Rôle et missions

- Appuyer et soutenir les services et institutions dans la mise en œuvre de leurs grands projets stratégiques.
- Piloter ou conduire des projets transversaux au niveau départemental et gérer ou instruire des dossiers spécifiques.
- Conduire la mise en œuvre de la politique du numérique, à l'échelle de la Ville.
- Conduire la veille stratégique et prospective en lien avec les domaines d'activités du Département.
- Coordonner et superviser la mise en œuvre de la Feuille de route du Magistrat.
- Représenter le Département dans le cadre des politiques transversales de la Ville et coordonner leur mise en œuvre.

## Réalisations principales

### ► Commission de déontologie active et dynamisée

L'UPT coordonne les activités de la Commission de déontologie des institutions patrimoniales du DCTN et accompagne les travaux de la Commission en collaboration avec la juriste départementale, qui la préside. En 2023, la commission a tenu deux séances plénières au cours desquelles ont été examinés différents dossiers de restitutions, plusieurs propositions d'acquisition ainsi qu'un important dossier d'analyse de provenance.

### ► Mesure 15 de la Stratégie climat - bilans carbone

L'UPT pilote et coordonne pour la Ville le groupe de travail interdépartemental sur la mesure 15 de la Stratégie climat qui vise à la décarbonation des manifestations sportives, culturelles et de loisirs. Ses objectifs sont de réaliser un bilan carbone d'une manifestation emblématique par Département et d'élaborer un plan d'action pour l'ensemble des manifestations qui ont lieu sur le territoire de la Ville. Les bilans carbone Fête de la musique, Fête nationale du 1<sup>er</sup> août, Festi'Terroir, Journées européennes du patrimoine, «Ville est à vous» Eaux-Vives ont été réalisés en 2022-23.

### ► Soutien pour un nouvel espace dédié à la photographie

Les missions de la BGE comme du Centre de la photographie - Genève ont en commun la mise en valeur de la photographie comme pratique artistique et documentaire. Désireuses de faire dialoguer la création artistique contemporaine et le patrimoine photographique au travers d'expositions, les deux organisations, dans un contexte de chantiers et déménagements annoncés, envisagent une nouvelle utilisation temporaire de l'Espace Ami Lullin. L'Unité projets transversaux a accompagné, dans le cadre de la politique de soutien et de valorisation de la photographie, la mise en place de ce partenariat qui dessine concrètement et de manière exemplaire la Bibliothèque de demain.

## « Coordonner et assurer la cohérence de l'action publique du DCTN. »

### ► Economie culturelle et créative : étude et symposium

L'UPT a coordonné l'étude «Les empreintes créatives. Economie culturelle et créative genevoise» menée par le Zurich Centre for Creative Economies (ZCCE), centre de recherche de l'Université des Arts de Zurich (ZHdK), un travail de recherche comprenant des données actualisées sur le secteur des industries culturelles et créatives (ICC). Un symposium a ensuite été organisé par l'UPT sur le même sujet en avril 2023, réunissant plus de 150 personnes. Sur la base de ce rapport et à l'appui des réflexions issues du symposium, la Ville dispose de pistes d'action visant à mettre en œuvre des démarches globales et concertées. L'UPT a travaillé à l'élaboration d'un plan d'action autour de quatre axes prioritaires et quatre axes exploratoires touchant aux périmètres suivants: l'accès à des espaces d'exposition et surfaces pour la création, l'amélioration des conditions de travail dans le domaine de la culture, et le renforcement des liens entre les entreprises genevoises et les actrices et acteurs des branches ICC.

### ► Coordination de différents COPIL sur des enjeux stratégiques

En 2023, l'UPT a poursuivi son travail de coordination de plusieurs comités de pilotage du Département. Qu'il s'agisse de la mise en œuvre de la LPCCA, du projet de rénovation et d'agrandissement du MAH, de la concrétisation du PACE ou de la réflexion sur un nouveau concept de prestations musicales et sur un éventuel futur lieu partagé consacré à la musique, l'UPT a contribué à la bonne organisation de ces comités: veille prospective, planification, documentation, préparation et gestion des ordres du jour des séances, liens avec les différents acteurs et actrices, etc. Un travail d'appui essentiel pour ces grands projets.

### ► Réflexions prospectives autour de l'intelligence artificielle

Le colloque des bibliothèques 2023 organisé par l'UPT avait pour thème: «Les intelligences artificielles vont-elles rendre les bibliothèques obsolètes?». Il a été l'occasion de réfléchir collectivement sur l'usage des intelligences artificielles dans le domaine de l'information documentaire et de mieux comprendre leur fonctionnement et leur potentiel. Les débats ont abordé la question de savoir si les intelligences artificielles menacent les connaissances par la diffusion à large échelle d'informations fausses ou non vérifiées et comment elles modifient le rôle des bibliothèques dans la transmission des savoirs. Le thème de l'IA a également été le fil conducteur d'une journée du séminaire annuel des cadres du Département.

### ► Numérique responsable: D-Tox & création d'un guide des bonnes pratiques

L'UPT a piloté l'organisation de la Journée genevoise «D-Tox, je nettoie mes données» qui a pour but d'informer sur l'empreinte carbone et environnementale du numérique et d'essayer de changer les habitudes pour une pratique numérique plus durable. Dans ce cadre, l'UPT a coordonné la réalisation d'une marche à suivre et d'un guide des bonnes pratiques numériques.



# L'Unité communication

## Rôle et missions

- Contribuer à la feuille de route du Magistrat et développer la stratégie de communication pour l'ensemble du Département.
- Piloter l'implémentation de la stratégie de communication, incluant la définition et la conduite de projets spécifiques, dans le respect de la charte graphique et de l'architecture de marques de la Ville de Genève.
- Assurer la coordination des responsables de communication au sein des services et avec le porte-parole du Magistrat, notamment concernant les relations presse et les relations publiques.

## Réalisations principales

### ► Lancement de la campagne **connectons\_demain**

L'UC a préparé l'ensemble du dispositif et les supports de communication pour promouvoir la vision et les valeurs du numérique de la Ville de Genève. Une première campagne d'affichage «connectons\_demain» a été lancée en décembre 2023, assortie du développement du thème numérique sur le site internet de la Ville.

### ► Valorisation de la richesse et de la diversité de l'offre culturelle genevoise

L'UC a mis à disposition des services et institutions du Département différents canaux de diffusion pour valoriser l'offre culturelle. Elle a animé les réseaux sociaux Genève - Ville de Culture et promu les activités via ses newsletters: la sélection du mois, In english. Les partenariats médias conclus ont aussi permis de donner de la visibilité aux sujets et activités culturelles et scientifiques dans différentes émissions ou magazines, à travers de reportages ou articles. La collaboration avec la télévision régionale Léman Bleu a été renouvelée pour la production des émissions Cult. et Genève Grandeur Nature. 2023 a vu le lancement d'une nouvelle émission radio mensuelle - Culture Mag - en partenariat avec Radio Lac.

### ► Support et organisation

L'UC a apporté un soutien ponctuel au secteur communication du MAH (février à août 2023) et a participé aux jurys de sélection pour les postes en lien avec la communication au MAH, aux CJBG et au MHN. Pour les projets des grands équipements culturels, elle a mis en place des groupes de communication dédiés (MAH, MHN) en étroite collaboration avec le DACM. L'UC a apporté une aide à la production pour divers documents internes (colloque des bibliothèques, carte de vœux, flyers, etc.) Au sein de l'UC, un travail de structuration et de mutualisation des données et des ressources informationnelles a été engagé.

*« La communication accompagne les décisions et les projets pour les rendre plus compréhensibles auprès des publics et donner du sens à l'action publique. »*

► **Promotion de la place muséale genevoise**

L'UC a été chargée d'animer et de conduire les activités du groupe de travail «communication» Musées de Genève selon les orientations de la Conférence des directeurs et Directrices des musées de Genève. En 2023, le deuxième volet de la campagne «ça se discute» a été décliné avec une large présence dans l'espace public, sur les réseaux sociaux et en lien avec le réseau InterroGe des bibliothèques. L'UC s'est également occupée de la communication de la Nuit des Musées avec, pour l'édition 2023, une campagne digitale inédite.

► **Communication interne**

En étroite collaboration avec la coordinatrice de la Plateforme d'expertise métier IT DCTN, l'UC s'est assurée du bon fonctionnement et de l'animation générale du réseau social interne Beekeeper. Elle a notamment conçu le Quizz de l'été, assuré une veille positive des contenus au quotidien, assumé l'administration et le suivi de l'outil. Elle a organisé une séance de bilan d'étape après un an de fonctionnement avec tous les référent-e-s Beekeeper au sein des services. Elle a également partagé les enjeux communs de la communication interne avec les ressources humaines, dans le cadre d'une séance avec le réseau RH du Département.

L'UC a animé le réseau des professionnel-le-s de la communication au sein du Département avec notamment l'ouverture d'un stream «métier» intitulé «C'est la comm!» sur Beekeeper.

L'UC a aussi organisé les Journées d'accueil des nouveaux collaborateurs et nouvelles collaboratrices qui se sont déroulées en juin et en novembre 2023 au MHN.

► **Communication institutionnelle**

Afin de valoriser les activités et réalisations départementales, l'UC a rédigé et publié de nombreux contenus en s'assurant de la cohérence avec les orientations données par le Feuille de route. Dans cette perspective, l'UC a été chargée de préparer les éléments pour les prises de parole publiques du Magistrat ainsi que les divers éditoriaux en lien avec les activités du DCTN.

Elle a réalisé différentes publications dont le Rapport d'activité 2022-2023 du DCTN et a élaboré la première édition du présent rapport de la Direction du Département. L'UC a publié chaque mois le Bulletin de politique culturelle diffusé à l'externe, qui relate les réalisations et dossiers en cours selon les axes de la feuille de route. Pour l'interne, elle a animé le comité éditorial Beekeeper. Divers communiqués ont été diffusés, des conférences de presse et relations presse ont été organisées pour certains dossiers prioritaires, nominations, ou avancées en lien avec les grands projets d'équipement culturel. L'UC a apporté son appui pour documenter les rapports de gestion pour le Projet de budget 2024 et les comptes 2022. Elle a également apporté son soutien pour réaliser certains supports de présentation pour les commissions du Conseil Municipal ou pour des séances publiques.



# Collaborateur personnel et collaboratrice personnelle du Magistrat

## Rôle et missions

- Fournir conseil et appui logistique au Magistrat, ainsi que d'accompagner les projets stratégiques du Département.
- Assurer pour le Magistrat le suivi de l'implémentation des politiques publiques et le lien avec les représentant-e-s des partis politiques.
- Représenter le Magistrat à sa demande et assurer le lien avec les médias et le public.
- Collaborer à la définition des objectifs et de la stratégie de la présidence et de la Direction du Département.
- Assumer des missions et conduire des projets stratégiques ou politiques confiés par la Présidence et la Direction du Département.
- Représenter la Présidence dans des projets départementaux ou interdépartementaux auprès de tiers.

## Réalisations principales

### Féliçien Mazzola

#### ► Dispositif de soutien aux médias

Le CP a conçu et mis en place le dispositif de soutien aux médias de la Ville de Genève, avec notamment en 2023 l'octroi de bourses de soutien aux médias, en lien avec le Service des relations extérieures et de la communication (SREC).

#### ► Zone industrielle des Charmilles

Le CP a participé à la large démarche de revalorisation de la ZIC (Zone industrielle des Charmilles), qui a vu l'installation cette année du collectif artistique des «6 Toits» (Conservatoire populaire de danse, musique et théâtre, Eklekto Geneva Percussion Center, l'Ensemble Contrechamps et l'Orchestre de Chambre de Genève), et qui se poursuit également avec l'ouverture de deux nouveaux appels à candidatures et l'octroi d'espaces à la Bicyclette Bleue (réparation et formation en réparation de vélos) et Glitter, consacré à la récupération, recyclage et revalorisation du plastique.

#### ► Ligne de subvention de la Direction DCTN

Le CP a conseillé et préavisé avec l'Unité Administration et Finances, la ligne de subvention de la Direction «activités culturelles et scientifiques» dotée de 256'000 CHF, pour la gestion et l'octroi des demandes. 47 demandes ont été traitées et 23 subventions octroyées.

#### ► «Philo 6»: appel à projet pour le bâtiment de l'ancienne Comédie aux Philosophes

En étroite collaboration avec la Direction du Département, le CP a participé à l'établissement et au suivi de l'appel à projet lancé afin d'occuper de manière pérenne le bâtiment de l'ancienne Comédie aux Philosophes.

#### ► Projet «Monuments»: décolonisation de l'espace public

Ce projet né de manière pilote durant l'année de Mairie de Sami Kanaan et pris en charge par le CP, s'est poursuivi avec l'établissement d'un comité de

pilotage, et d'un chef de projet au sein du Service Agenda 21. Diverses démarches participatives et d'expertise ont été menées afin de préciser les champs et les modalités d'interventions, et de planifier pour 2024 une série de cas concrets.

► **« Quartz – Prix du cinéma suisse » et Semaine des nominé-e-s au Grütli**

Le CP a assuré en collaboration avec l'Unité du développement des publics le remplacement cette année de l'organisation des Prix du cinéma suisse qui avaient lieu à Genève en 2023, ainsi que l'organisation de la Semaine des nominé-e-s aux cinémas du Grütli.

### Dorina Xhixho

► **Mise en œuvre de l'Accord Culture du 8 décembre 2022**

La CP a assuré le suivi des négociations entre la Ville, le Canton et l'ACG pour faciliter l'approbation du projet de loi sur la promotion de la culture et de la création artistique (LPCCA) par le Grand Conseil. Suite à l'approbation quasi-unanime en juin 2023, un accord a été recherché concernant les modalités de mise en œuvre de la loi, comprenant la création de groupes de travail sur le règlement d'application, la bascule fiscale, le co-financement, et la réforme de GTG, de la BGE et du MAH conformément à l'accord culturel. La LPCCA fixe le délai légal pour achever ces travaux et effectuer la bascule fiscale au 1<sup>er</sup> janvier 2029.

► **Projet d'agrandissement et restauration du MAH**

Des consultations et négociations multipartites ont été conduites par la CP tout au long de l'année 2022 et 2023, avec les partis politiques et les représentant-e-s de la société civile, afin d'élaborer une vision commune sur le développement architectural et urbanistique du MAH. Ce processus s'est concrétisé avec le vote du crédit d'étude pour le projet d'agrandissement et restauration du MAH (PR-1551) à l'unanimité des groupes politiques présents au Conseil Municipal.

► **Réforme des statuts de la Fondation et du personnel du GTG**

La CP a accompagné le processus pour le nouveau statut de la Fondation du Grand Théâtre, déposé au Conseil Municipal et traité le 17 janvier 2023 et renvoyé en commission de la culture et des finances. Il s'en est suivi de nombreuses auditions et négociations entre le Département et les différents par-

tis politiques et les représentant-e-s du personnel du GTG jusqu'à la fin du processus en commission en décembre 2023. En parallèle la CP prend part au Groupe de travail qui a conduit les travaux préparatoires pour la réforme du statut du personnel du GTG.

► **Les empreintes créatives: Économie culturelle et créative genevoise (ECC)**

La CP a apporté son expertise sur le dossier de l'ECC avec la publication de l'étude menée par le Zurich Centre for Creative Economies (ZCCE) «Les empreintes créatives: Économie culturelle et créative genevoise» mandatée par le DCTN. L'étude a été nourrie aussi par les échanges lors du symposium «Empreintes Créatives au sein de la cité» qui a eu lieu le 25 avril 2023 et un plan d'action est en cours d'élaboration.

► **Elaboration et publication de la première stratégie économique de la Ville de Genève**

Pour la première fois de son histoire, la Ville de Genève s'est dotée d'une stratégie économique. La CP a participé à l'élaboration de ce projet, initiative de la Délégation économique du Conseil administratif présidée en 2023 par Sami Kanaan. Un des axes de cette stratégie est dédié aux mesures en faveur de l'économie culturelle créative et de la transition numérique.

► **Union des Villes Genevoises (UVG)**

La CP a assuré le suivi des travaux au sein de l'UVG, présidée par Sami Kanaan. Trois études importantes ont été rendues publiques lors d'une conférence de presse le 9 octobre 2023, accompagnées d'une résolution qui affirme la nécessité de mieux prendre en compte l'importance des enjeux urbains dans la politique cantonale. L'UVG souhaite également une meilleure prise en considération de la position institutionnelle des villes par les autorités cantonales.

► **Politique en faveur des arts et de la culture de la société post-migratoire**

La CP a initié l'organisation, par la Ville et l'Université des cultures (UPA), du premier colloque sur cette thématique, avec l'appui du Canton de Genève et la Commission Fédérale pour la Migration en septembre 2023. Une soirée multiculturelle a clôturé cet échange.





Légende de la photo figurant en pages centrales du rapport.

1. **Carole Maystre**, Collaboratrice scientifique (UDP)
2. **Alfonso Bisogno**, Responsable du contrôle de gestion (UAF)
3. **Thomas Wenger**, Chargé de projets – bibliothèques et culture durable (UPT)
4. **Yvette Fortes**, Responsable RH
5. **Juan Lopez Restrepo**, Juriste
6. **Armelle Combre**, Responsable de l'Unité communication
7. **Dorina Xhixho**, Collaboratrice personnelle du Magistrat
8. **Matylda Levet**, Chargée de mission (UDP)
9. **Carinne Domingos**, Coordinatrice de projet
10. **Alexandre Monnerat**, Collaborateur administratif (UDP)
11. **Ulysse Prevost**, Chargé de projets – arts vivants et visuels (UPT)
12. **Fabienne Mugnier-Sabater**, Assistante de direction (UAF)
13. **Fabiola Philogene**, Assistante RH
14. **Anne Mathieu**, Administratrice et responsable de l'Unité administration et finances
15. **Catherine Blandenier-Chemin**, Juriste départementale
16. **Fabienne Uddegard**, Adjointe de direction, architecte
17. **Virginie Todeschini**, Responsable de l'Unité projets transversaux
18. **John Châtel**, Chargé de projets – numérique (UPT)
19. **Martine Koelliker**, Directrice adjointe
20. **Sami Kanaan**, Conseiller administratif
21. **Mireille Udrisard**, Assistante de direction (UAF)
22. **Maria-Jose Alexandre**, Documentaliste responsable (UAF)
23. **Natalie Gressot**, Chargée de projets – musées (UPT)
24. **Marie-Aude Python**, Directrice
25. **Nicolas Cominoli**, Conseiller scientifique (UAF)
26. **Véronique Lombard**, Responsable de l'Unité du développement des publics
27. **Franca De Lucia**, Assistante de direction (UAF)
28. **Florence Joye**, Chargée d'information et de communication (UC)
29. **Céline Nambride-Streit**, Chargée d'information et de communication (UC)
30. **Cédric Favre**, Assistant de direction (UAF)
31. **Silvia Jaunin**, Réceptionniste (UAF)
32. **Margaux Pugin-Mosimann**, Chargée de communication digitale (UC)
33. **Marc Carrillo**, Responsable de contrôle interne départemental
34. **Nadine Bonard**, Chargée d'information et de communication (UC)
35. **Fabrice Junod**, Chargé de contrôle interne
36. **Gabrielle Dupont**, Assistante communication (UC)
37. **Félicien Mazzola**, Collaborateur personnel du Magistrat

Absent-e-s le jour de la photo

**Emma Baumann**, Juriste

**Nadège Bournonville**, Réceptionniste (UAF)

**Nelly Cauliez**, Conseillère en conservation

**Bertrand Gaehwiler**, Gestionnaire RH

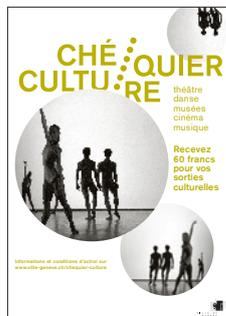
**Isabel Guerdat**, Médiatrice numérique (UDP)

**Sandra Hinni**, Gestionnaire RH

**Céline Nicod**, Assistante de direction (UAF)

**Giulia Righetti**, Gestionnaire de dossiers RH

# Florilège des publications 2023 de la Direction



Département de la culture  
et de la transition numérique  
Direction  
Route de Malagnou 19  
1208 Genève  
022 418 65 00